

Révolutions

Marc Olivier Baruch
Nicolas Bourguinat
Stephen Clay
Déborah Cohen
Steven Englund
Sandra Gayol
Jim House
Annick Lempérière
Antoine Lilti
Guillaume Mazeau
Frédéric Régent
Neil Safier
Stephen Sawyer
Anne Simonin
Sebastian Veg
François Vergniolle de Chantal
Sophie Wahnich
Naomi Wulf

Comptes rendus

Dan Edelstein

The terror of natural right: Republicanism, the cult of nature, and the French Revolution
Chicago, University of Chicago Press,
2009, xi-337 p.

Un consensus semble s'être établi en France pour considérer que le droit naturel est, par principe, bon, et qu'il convient de se méfier de la production des législateurs et des tribunaux, autrement dit du droit positif considéré comme une technique sans âme, dépourvue de tout jugement critique. C'est parce que le droit naturel viendrait sans cesse corriger les manques, réparer les oublis, étendre la frontière du droit aux portes de la justice, que le droit naturel incarnerait le « bon » droit, pour les études révolutionnaires¹ mais pas uniquement.

Le droit naturel n'est-il pas, en réalité, le centre de la controverse entre Danièle Lochak et Michel Troper concernant la mise en pratique par les juristes de la législation antisémite de Vichy² ? Si, en 1940, la doctrine et les professionnels du droit, parmi lesquels les antisémites avérés étaient une minorité, ont accepté une législation antisémite, c'est parce qu'ils se sont contentés d'appliquer des textes injustes à la lettre, sans jamais songer à en interroger et en contester l'esprit. Or, comme le démontre M. Troper, ce que l'on peut surtout reprocher aux juges et à la doctrine d'alors n'est pas l'oubli du droit naturel mais de n'avoir pas été suffisamment positiviste... Le droit naturel – le singulier est gênant parce que l'expression recouvre sur le long terme des traditions et des définitions différentes – pourrait bien avoir joué, des théories de Saint-Just en l'an II au « moralisme juridique » des années 1940, un rôle historique essentiel, et ce dans un sens ni modérateur ni humaniste.

Dans l'interprétation de la Terreur que propose Dan Edelstein, le droit naturel joue un rôle fondamental, et fondamentalement négatif. « Socle » de la pensée jacobine, le droit naturel expliquerait à lui seul, ou presque, la radicalité de l'anéantissement des ennemis publics mise en œuvre en l'an II.

Chez Saint-Just, le droit naturel ne représente pas comme pour Mably une loi supérieure, comme pour Diderot une loi éternelle à laquelle on doit obéissance : le droit naturel est une loi de substitution qui permet à la cité de se débarrasser des lois civiles positives, le but ultime de la Révolution étant l'avènement d'une République gouvernée par les seules « lois de la nature ». Comment expliquer historiquement que le droit naturel, qui n'a aucune place dans la formation des juristes révolutionnaires, soit parvenu à exercer une telle emprise intellectuelle, au point d'apparaître comme l'accomplissement ultime de la Révolution sous la forme d'une « République naturelle » ? Le droit naturel a contribué à faire admettre aux contemporains la nécessité d'une zone de non-droit régie par le droit au sein du droit de la Révolution. La thèse est suffisamment forte et argumentée pour qu'on l'examine.

Le vecteur de la diffusion du droit naturel dans les milieux jacobins est, selon D. Edelstein, double : un fait, le procès du roi (décembre 1792) ; une idéologie, la réactivation du mythe de l'âge d'or qui figure une possible République naturelle. La littérature a joué en la matière un rôle essentiel, car la République, au XVIII^e siècle, « existe d'abord dans les livres », et prioritairement dans un imaginaire que les récits de voyage, tel celui de Bougainville à Tahiti, illuminent et fondent en raison tout à la fois. Attirer une nouvelle fois l'attention sur ce point de bascule qu'est le procès du roi n'aurait rien

de particulièrement neuf, sauf que l'interprétation ici proposée scrute dans ce fameux procès la mise en pratique d'une catégorie juridique, l'« ennemi du genre humain ». C'est le droit naturel, ou « droit des gens » selon l'expression de l'époque, qui autorise, pour 68 % des conventionnels, la Convention à juger le roi et à le qualifier d'« ennemi du genre humain ». Or, de l'histoire de cette catégorie juridique jusqu'au livre de D. Edelstein, on ignorait tout ou presque³.

Comment expliquer qu'une conception aussi radicale de l'ennemi public, qui consiste à priver un homme de l'ensemble des protections que lui reconnaît le droit des gens et lui accorde la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) pour le réduire au rang d'une bête qui peut être éliminée sans procès, soit parvenue à être transformée en catégorie juridique par les rédacteurs de la Déclaration ? Quels ont été les canaux d'élaboration, de diffusion, et d'extension de cette catégorie la plus extrême du droit révolutionnaire ? Si les facteurs explicatifs en histoire s'enfilaient aussi sagement que des perles, on placerait à une extrémité de la chaîne, Néron, première incarnation de l'« ennemi du genre humain » sous les traits du tyran, puis les traités de démonologie du Moyen Âge, où le démon est lui aussi qualifié d'« ennemi du genre humain », avant de voir l'expression désigner les esclavagistes, les pirates, et les brigands à la vindicte publique. Il n'est pas dès lors si surprenant que l'« ennemi du genre humain » ressurgisse en 1792 pour qualifier un roi qui n'est plus qu'un « tyran » aux yeux de la fraction jacobine de la Convention. Le procès du roi va donner à l'« ennemi du genre humain » non seulement un nouvel emploi, mais une légitimité, autorisant sa migration en vue de qualifier d'autres ennemis déclarés de la Révolution : d'où le décret du 19 mars 1793 déclarant hors de la loi les ennemis pris les armes à la main, et fusillés sur simple reconnaissance d'identité par des commissions militaires. Les ennemis radicaux de la Révolution ne peuvent être que radicalement éliminés. Si la Révolution avait choisi de rester dans la légalité, et avait refusé de juger un roi inviolable, l'« ennemi du genre humain » serait-il devenu cette catégorie juridique mortifère (les deux tiers des morts légaux de la Terreur lui sont imputables)⁴ dont le droit naturel a légitimé le caractère extrême ?

« Pourquoi toujours la mort ? » interroge D. Edelstein (p. 179), tout en faisant remarquer que les émigrés, l'autre grande catégorie du non-droit de la Terreur, ne sont pas mis hors de la loi, mais « seulement » décrétés morts civils. La Terreur est indissociable d'une aspiration à la justice, par laquelle se manifeste un lien au droit naturel aussi fort que celui qui sous-tend la volonté répressive mise en œuvre. La Terreur crée non pas une catégorie d'ennemis publics, comme le laisse penser une démonstration peut-être fondée trop exclusivement sur la genèse de l'« ennemi du genre humain », mais au moins deux catégories d'ennemis publics déclarés, les « hors de la loi » et les émigrés – qui ne sont toutefois pas ignorés.

La Terreur se veut juste – qu'elle n'y parvienne pas est une autre affaire : les « hors de la loi », pris les armes à la main, sont considérés comme irrécupérables. Seuls les émigrés qui se comportent de même seront mis « hors de la loi » (décret du 9 octobre 1792) ; quand, par leur fuite, ces mêmes émigrés affichent un désir de neutralité, qui n'est pas acceptable, mais moins systématiquement contre-révolutionnaire, ils sont traités comme des contumaces, et décrétés morts civils. Ce n'est qu'au moment de ce qu'il est convenu d'appeler la « Grande Terreur » que le droit révolutionnaire s'efforcera, en vain, de fondre les catégories de « hors de la loi » et d'émigrés dans une catégorie unique, l'« ennemi du peuple ».

L'interprétation sanglante de la mort qui a prévalu concernant la Terreur a occulté la diversité des morts révolutionnaires, en particulier l'effet dévastateur des privations de droit comme dans le cadre de la mort civile, et de cette forme de mort civique qu'est devenue l'indignité dans la phase théocratique de la Terreur.

L'indignité qui survit sous la Terreur a comme conséquence primordiale la destitution des fonctions publiques. La notion provient du droit des successions, et configure la sphère publique sur le bon ordre de la famille naturelle : l'indignité n'est-elle donc pas, elle aussi, une notion de droit naturel dont les effets sont toutefois moins dévastateurs que ceux de l'« ennemi du genre humain » ? Dans cette perspective, il conviendrait, dès lors, de ne pas

oublier dans « les héritages » de la Terreur la Libération de la France qui, reprenant l'architecture juridique de l'an II, moins les catégories extrêmes, telle la mise hors de la loi, a mis un terme à la spirale de guerre civile enclenchée par le régime de Vichy au printemps 1944.

Trouver comme seul facteur explicatif à la radicalité révolutionnaire le droit naturel exclut des exemples (l'indignité) qui attestent l'influence modératrice qu'a aussi exercée le droit naturel en l'an II et à la Libération. Mais l'essentiel n'est peut-être pas là. Reste un livre qui est un bonheur de lecture par la clarté de son style, l'enchaînement de son plan et la richesse de ses sources bibliographiques. Et une question. Si le droit naturel, par son articulation au droit positif sous la forme de création de nouvelles catégories juridiques, est si central dans l'histoire de l'ennemi public républicain, la Terreur ne serait donc pas cet état d'exception anémique décrit par Giorgio Agamben⁵, mais un état d'exception régi par une forme particulière de droit, mi-naturel, mi-positif ?

ANNE SIMONIN

1 - Les travaux les plus significatifs de ce courant sont : Florence GAUTHIER, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution : 1789, 1795, 1802*, Paris, PUF, 1992, et plus récemment Sophie WAHNICH, « De l'économie émotive de la Terreur », *Annales HSS*, 57-4, 2002, p. 889-913.

2 - Danièle LOCHAK, « La doctrine sous Vichy ou les mésaventures du positivisme », et Michel TROPER, « La doctrine et le positivisme », in CURAPP, *Les usages sociaux du droit*, Paris, PUF, 1989, respectivement p. 252-285 et p. 286-292.

3 - Voir la communication de Ludovic HENNEBEL et Hélène TIGROUDJA sur « *L'Hostis humani generis* » au colloque *La proscription et le droit*, organisé par l'Institut international des droits de l'homme et de la paix et la faculté de droit de Caen les 1^{er} et 2 octobre 2009 (à paraître).

4 - Éric de MARI, « La mise hors de la loi sous la Révolution française (19 mars 1793-9 Thermidor an II) », thèse de droit, université de Montpellier, 1991, 2 vol.

5 - Giorgio AGAMBEN, *État d'exception*, Paris, Éd. du Seuil, 2003.

Guillaume Mazeau

Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat, 1793-2009

Seysssel, Champ Vallon, 2009, 426 p.

Guillaume Mazeau offre ici de fortes propositions de travail pour renouveler non seulement l'objet qu'il traite, mais la manière de faire de l'histoire aujourd'hui, de penser sa fonction sociale. L'objet qu'il revisite, l'assassinat de Marat par Charlotte Corday, est selon lui à la fois incontournable dans l'histoire française et très mal connu. Il s'agit de questionner cette méconnaissance comme cette surexposition pour faire de ce paradoxe un objet de savoir et d'exploration. L'exploration est à la fois celle des archives de l'événement et celle des traces qu'il a laissées dans l'histoire longue de 1793 à 2009. *Le bain de l'histoire*, c'est cette plongée dans une documentation de première main impressionnante, mais aussi l'impossibilité de séparer dans l'appréhension de l'objet ce que l'on pourrait appeler les effets produits du feuilletage des représentations dans le temps. Les savoirs qui sont élaborés sont à proprement parler des savoirs historiques puisque non seulement l'événement est revisité d'une manière novatrice, mais encore parce qu'ils permettent de suivre les évolutions dans le temps des représentations de cet événement politique.

Or cet événement est méconnu dès 1794, tour à tour voilé par une dénaturer thermidorienne, puis par un légendaire solide qui fait du duo historique Marat-Charlotte Corday le symbole de la Terreur, et de la guerre civile française. C'est pourquoi dans cette guerre où un député est assassiné, ce n'est pas le député qui est reconnu comme un martyr et héros sur la longue durée mais l'assassin. Charlotte Corday devient une figure qui a sauvé la France si bien que Louis-Philippe, lorsqu'il crée son musée en 1830, achète deux tableaux : l'un de Charlotte Corday et l'autre de Jeanne d'Arc. En 1870 la tête giflée de Charlotte Corday symbolise la métaphore de la France outragée, en 1871 les opposants à la Commune de Paris en font l'antipétroleuse, puis les républicains nationalistes réunis autour de Gambetta en font la figure capable d'associer les honneurs de la royauté et de la République, un pont entre républicains et antirépublicains, une figure réconciliatrice de

camps politiques longtemps opposés, pourvu que le pays en sorte glorieux. Charlotte Corday devient donc une figure de la République modérée qui honore la mémoire girondine. L'attentat contre Marat est même présenté comme un acte fondateur de la République. Les bustes de Marianne se confondent avec ceux de Charlotte Corday, on distribue des images de Charlotte aux bons élèves dans les écoles. Dans les années 1890, on assiste cependant à un retournement de cette piété. Les attentats n'ont plus valeur d'exemples au moment où la République recherche l'apaisement contre la guerre civile et rejette ce que Charlotte Corday incarne d'anti-parlementarisme. L'assassinat de Jaurès lui donne le coup de grâce et l'auteur parle d'une « dépatrimonialisation » de cette figure, tant la violence politique devient haïssable.

Or l'auteur souligne que cette exclusion politique est concomitante d'une exclusion scientifique, puisque c'est justement dans cette période que l'école méthodique devient hégémonique et délaisse un objet considéré comme relevant finalement non de l'histoire mais de la petite histoire, et dont le geste, selon Charles Seignobos, est archaïque, sauvage et totalement inadapté aux temps modernes. L'objet délaissé va fournir la matière d'une littérature populaire friante d'histoire de crimes et de procès, mais aussi celle d'une histoire écrite par les académiciens Pierre Gaxotte, Albert-Émile Sorel, Louis Madelin, qui sans se soucier de l'accréditation des méthodes universitaires en font l'héroïne de la contre-révolution sans plus tenir compte de ses liens avec le républicanisme girondin. Si Édouard Herriot essaye de la racheter, c'est bien l'extrême droite française qui, dans les années 1930, installe Charlotte Corday comme l'héroïne capable de renverser la Révolution, de donner l'exemple de l'action qui convient pour vaincre les monstres révolutionnaires, de purifier l'avenir, d'incarner le terroir français. La pièce de Pierre Drieu La Rochelle, intitulée *Charlotte Corday*, est refusée par le théâtre français en février 1940, mais jouée à Vichy et à Lyon un an plus tard. Charlotte Corday est alors utilisée par les collaborateurs pour compenser le sentiment de déclin des Français. Un usage d'extrême droite de la figure de l'héroïne se poursuit dans le régionalisme jusqu'au bicentenaire.

Le travail de G. Mazeau commence là, constatant que l'objet, devenu populaire mais délaissé par les universitaires, ne permet justement pas à ces derniers d'être en mesure de répondre à la falsification de l'histoire opérée par ce trajet historiographique, où l'histoire est faite avant tout dans la société et non à l'université. Ce n'est pas tant cependant au nom de la science que l'auteur prend en charge l'objet, mais pour, dit-il, le repolitiser, lui redonner sa teneur politique par le travail scientifique lui-même. Il récuse alors en doute la possibilité de séparer histoire, mémoire et historiographie. Les champs sont mêlés et doivent être appréhendés sans hiérarchie pour qu'une compréhension de notre appréhension du passé puisse être dévoilée et que l'histoire puisse redevenir critique, même pour le « spectateur du dernier rang ». Il s'agit ainsi de revenir sur le nœud entre les faits d'une histoire positiviste qu'il ne faut pas négliger et ces représentations sur le temps long. C'est à ce prix que l'histoire peut devenir un objet de savoir contemporain et politique. Or cette politique ne se veut pas partisane mais quasi civique, éthique dans la mesure où il s'agit bien d'arracher un événement au camp antirépublicain pour lui redonner toute sa valeur de conflictualité républicaine. Pour ce faire, il s'agit de ressaisir l'événement et, au-delà de Corday, de ressaisir aussi Marat, véritable paria de l'histoire nationale.

L'auteur choisit alors non de s'intéresser à la disparition de Marat, mais à l'affirmation politique contenue dans le geste de l'attentat. Parler d'attentat, c'est affirmer que l'acte de Charlotte Corday vise non seulement un homme mais l'opinion. À ce titre, le geste joue sur les émotions, qui doivent donc être réhabilitées comme objet d'histoire. L'assassinat de Marat, comparé à un quasi-régicide tant c'est le corps du souverain peuple qui est attaqué, est environné de rumeurs en amont et en aval. En amont et pendant l'événement même, G. Mazeau montre comment la familiarité de quartier permet de contrôler la puissance dissolvante de l'événement. Il souligne le fait que Charlotte Corday ne se fait pas assassiner et qu'elle est bien livrée aux autorités constituées. Il insiste ainsi sur la nécessité d'élaborer une autre vision des sans-culottes, vision éloignée de celle des figures de buveurs de sang, pour restituer la

capacité d'auto-retention de la violence populaire au sein de cette sociabilité cordelière. Quand les militants s'atroupent, des figures telles celle de Drouet sont capables de s'interposer. Mais l'auteur souligne aussi ce qu'il appelle « une instance de délibération tacite » qui, même en foule ou en groupe, permet d'inhiber les pulsions de cruauté ou de violence. La violence punitive ne doit pas ce jour remplacer la justice révolutionnaire. En aval, la mort de Marat déploie une sacralité politique spécifique qui donne très vite naissance à un culte. Funérailles et procès accélèrent le retournement de l'énonciation de la Terreur, « ils veulent nous terroriser soyons terribles », tel que l'avait déjà montré Jacques Guilhaumou.

Mais si Charlotte Corday incarne un « ils » démultiplié par l'imaginaire du complot, alors l'adresse qu'elle a faite aux Français pour expliquer son geste se perd. Nul ne saurait plus qu'elle est républicaine et girondine, ce que les girondins récusent parfois, ce que l'historien peut restituer pour comprendre ce qui s'est joué dans un événement qui a mis la République aux prises avec sa fondation conflictuelle, car alors c'est bien face aux girondins que les montagnards sont ressoudés. Quand aux raisons de Charlotte Corday, trois chapitres lui sont consacrés, montrant que le geste noué à la crise fédéraliste doit autant à la noblesse déclassée qu'à la religiosité de la jeune femme. Un livre important.

SOPHIE WAHNICH

Charles Walton

Policing public opinion in the French Revolution: The culture of calumny and the problem of free speech

Oxford, Oxford University Press, 2009, XIII-334 p.

Depuis plusieurs décennies, les travaux sur l'opinion publique du XVIII^e siècle se sont multipliés, en particulier à partir d'une relecture de l'espace public habermassien fondé sur l'usage libre et rationnel de la critique. À la suite des réflexions de Keith Michael Baker, de Sarah Maza, d'Antoine Lilti, mais surtout de Robert Darnton, Charles Walton livre un sti-

mulant essai qui propose, comme R. Darnton dans son dernier livre consacré au rôle politique des libelles scandaleux¹, de traiter l'honneur et la calomnie comme des enjeux majeurs de la formation de l'espace public des Lumières, puis des mutations politiques de la décennie révolutionnaire. La particularité du point de vue de C. Walton est de pointer les contradictions entre, d'une part, le projet d'une nouvelle société fondée sur la liberté d'expression et l'égalité des conditions et, d'autre part, la survivance d'une culture de l'honneur et de la réputation issue de l'Ancien Régime. Selon C. Walton, la dérégulation soudaine des conflits d'honneur dans un contexte d'effondrement des institutions politiques et sociales à la fin des années 1780 serait directement responsable d'une explosion incontrôlable de la calomnie menaçant non seulement l'autorité politique, mais aussi la paix civile. À partir de cette hypothèse, C. Walton propose une nouvelle explication culturelle de la Terreur, qui résulterait de la volonté de policer les débats politiques ainsi que les rapports sociaux.

Soucieux de montrer que les débats qui éclatent pendant la Révolution sont issus du XVIII^e siècle, C. Walton consacre la première partie à l'Ancien Régime. À cette époque, partisans de l'absolutisme et philosophes partagent l'idée qu'il incombe à l'État de réguler les mœurs grâce à des techniques de surveillance, de censure et de répression des écrits et propos publics. La propagande est considérée comme un complément nécessaire de cette politique de formation de l'opinion. Cet argument conteste certaines idées reçues : plutôt que d'opposer dos-à-dos partisans de la liberté d'expression et défenseurs de la monarchie, C. Walton montre qu'il existe au XVIII^e siècle un large consensus sur le fait que les publications et les paroles tenues en public doivent être régulées. Une des raisons de cet accord tient aux fondements même de la légitimité politique et des rapports sociaux, c'est-à-dire à la culture de l'honneur que défendent les philosophes, eux-mêmes d'ailleurs de plus en plus intégrés aux instances monarchiques. Pour porter atteinte à l'autorité politique, à un groupe social ou à un individu, qu'il soit noble ou roturier, il faut d'abord attaquer sa réputation. Les mots peuvent tuer : sous l'Ancien

Régime, la calomnie constitue l'arme privilégiée du combat politique et social. Mais puisqu'elle se dilate en même temps que l'opinion à la fin du XVIII^e siècle, la calomnie et les affaires d'honneur fragilisent l'ordre public et la paix civile, ce qui entraîne un débat sur la liberté de la presse, que la grande majorité des philosophes se refuse à voir débrider. D'ailleurs, en 1789, plus des trois quarts des cahiers de doléances demandent à la fois la liberté de la presse et le maintien voire le renforcement des lois répressives contre la calomnie, accusée de nuire aux bonnes mœurs et de déciviliser la société. L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen porte la trace de cette volonté de soumettre la liberté d'expression au respect de l'ordre public : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Dans la seconde partie, C. Walton étudie l'évolution d'une telle conception sous la Révolution française. À partir de 1789, la démocratisation de l'honneur a pour corollaire une démocratisation de la vengeance et une explosion des écrits calomnieux, qui expliquent une certaine continuité des pratiques pragmatiques d'Ancien Régime : si la censure préalable est supprimée, si la calomnie n'est pas considérée comme un crime par la Constituante, elle est cependant rapidement définie comme un délit. Dès le début de la Révolution, les positions les plus radicales (que C. Walton appelle « quasi libertaires ») concernant la libéralisation de la presse, notamment défendues par Marat et Robespierre, ne pèsent donc rien face à la conviction que la construction de la nouvelle société démocratique passe par la moralisation des écrits et des rapports sociaux, même au sein de ce que beaucoup d'historiens ont décrit comme la phase la plus « pacifique » et « libérale » de la Révolution. Pour C. Walton, c'est en raison de la fragilité des nouvelles institutions, qui échouent à endiguer la radicalisation des propos injurieux, que les lois les plus répressives sont mises en place dès la Législative, puis sous la Convention pendant l'an II : les propos jugés « contre-révolutionnaires » sont alors passibles de la peine de mort.

Si C. Walton s'appuie sur la thèse défendue par Jean-Clément Martin sur le défaut d'État²,

l'idée d'une déshérence des institutions judiciaires doit être nuancée à l'aide des nombreuses études de terrain qui montrent une certaine continuité du personnel et des pratiques avant et après 1789. L'existence d'une « petite terreur », plusieurs fois invoquée par C. Walton pour expliquer les premières lois répressives de 1791, gagnerait aussi à être davantage étayée, en l'élargissant à d'autres domaines que la liberté d'expression. Enfin, la notion d'« honneur », appliquée aussi bien aux nobles de la cour qu'aux classes populaires rurales et urbaines, doit probablement être davantage mise en contexte : à la fin du XVIII^e siècle, l'honneur des uns ne repose pas sur les mêmes critères ni sur les mêmes valeurs que celui des autres et se défend par des stratégies tout aussi différentes. Ainsi, la législation sur la liberté d'expression et de la presse protège davantage les autorités politiques, religieuses et sociales que l'honneur des classes populaires, qui construisent justement leur identité politique à travers leur différence langagière, marquée par un art maîtrisé de l'insulte, des invectives et de la dénonciation publique au cœur de la Terreur : le succès du « parler peuple », pratiqué chez les sans-culottes en opposition à la civilité salonniers, témoigne des résistances à la police du langage. C. Walton, qui travaille surtout sur des sources écrites et normatives, en sous-estime peut-être l'ampleur.

Ce livre ambitieux emporte toutefois largement l'adhésion. Contrairement à la vulgate libérale née au début du XIX^e siècle, selon laquelle la Terreur serait issue d'un excès d'État bien français, improprement qualifié de « jacobinisme », l'auteur démontre de manière convaincante que c'est au contraire la libéralisation brutale et la déréglementation soudaine des procédés régulateurs de l'espace public et des rapports sociaux qui provoquent, à terme, la Terreur. La force de ce travail de C. Walton réside d'ailleurs dans sa capacité à échapper aux schémas manichéens si souvent appliqués à cette période : se situant dans la continuité d'une politique antérieure qui mêle promotion de la liberté, répression et propagande d'État, la Terreur met ces mêmes principes en œuvre, mais cette fois au nom d'un projet républicain totalement inédit. Autrement dit, la censure et la répression des années 1793-1794 s'exercent

non seulement en parallèle, mais véritablement au nom d'une volonté d'éducation du public et de civilisation des mœurs. Formulée en même temps que celles du colloque *Les politiques de la Terreur*³, une telle thèse évite ainsi de voir la Terreur comme une simple politique de répression, mais plutôt comme une politique de régulation. À travers l'exemple de la liberté d'expression, C. Walton nous restitue cette période dans toute sa complexité, dans sa capacité d'invention républicaine au cœur des contraintes du moment, sans la réduire aux circonstances ni, à l'opposé, à un système d'État.

Échappant à bien des clichés, cet excellent essai plonge enfin le lecteur au cœur des contradictions parfois non surmontées que doivent affronter les périodes de démocratisation rapide, tiraillées entre l'impératif de liberté et la nécessité de protéger la stabilité des nouvelles institutions, ainsi que la paix civile et la dignité des individus. Ce faisant, C. Walton apporte une riche contribution à la compréhension du rôle de l'opinion publique et des médias dans la naissance des démocraties occidentales à la fin du XVIII^e siècle.

GUILLAUME MAZEAU

1 - Robert DARNTON, *Le diable dans un bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010.

2 - Jean-Clément MARTIN, *Violence et Révolution française. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Éd. du Seuil, 2006.

3 - Michel BIARD (dir.), *Les politiques de la Terreur, 1793-1794*, Rennes/Paris, PUR/Société des études robespierristes, 2008.

Michael Sonenscher

Sans-Culottes: An eighteenth-century emblem in the French Revolution

Princeton, Princeton University Press, 2008, x-493 p.

Michael Sonenscher nous offre un travail qui vient rompre avec un certain nombre d'idées reçues, tant sur le plan méthodologique que sur le plan historiographique et proprement historique. En effet, loin d'opposer l'histoire sociale et économique à l'histoire politique ou à l'histoire culturelle et textuelle, il choisit de montrer comment ces différentes manières

d'aborder les matériaux historiques se nourrissent les unes les autres dans une étude approfondie des origines et des usages du syntagme « sans-culotte ». Sur le plan historiographique, cela lui permet de remettre en question l'imaginaire hérité du XIX^e siècle, où le sans-culotte est finalement identifié au personnel politique populaire des grandes journées révolutionnaires de 1789 comme de 1792, mais aussi et surtout au moment 1793 et, de ce fait même, présenté comme l'allié politique par excellence de Robespierre, enfin associé à la violence de la période de la Terreur, quand ce n'est pas au buveur de sang des représentations thermidoriennes.

En investissant l'histoire longue du syntagme « sans-culotte » aux XVII^e et XVIII^e siècles, M. Sonenscher montre que l'expression vient du monde lettré des salons et qu'elle a d'abord été associée à des plaisanteries qui s'y échangeaient, ayant bien davantage de liens avec des valeurs du XVIII^e siècle qu'avec les manières de s'habiller à proprement parler. Voltaire, dans un poème héroïque, évoque Jeanne d'Arc volant les culottes de l'anglais John Chandos, endormi, et dessinant une fleur de lys sur le fondement du chevalier. Les culottes sont à nouveau volées par Agnès Sorel qui voulaient les utiliser pour pénétrer dans le camp armé de Charles VII, mais elle est arrêtée avant et se retrouve devant le dit Chandos, en nymphe qui porte non seulement des culottes mais aussi dans la langue de Voltaire « la braguette », cette partie de la culotte fort large qui devait laisser présager du plaisir à donner à la dame. On assiste ainsi à une inversion des positions de genre. Mais le sans-culotte n'est pas seulement celui qui perd sa puissance, c'est aussi celui qui n'a pas d'esprit. M^{me} de Tencin offrait aux beaux esprits qui fréquentaient son salon des culottes de velours pour la nouvelle année. Enfin, dans le pamphlet *Mémoire sur la Bastille*, Simon Nicolas Henri Linguet évoque à nouveau des culottes trop petites pour sa stature et qui marqueraient ainsi la volonté de déshonorer les prisonniers, d'en faire des victimes.

Lorsque le mot devient l'expression d'une force politique, il s'agit de retourner les critiques formulées, en particulier au moment de la fusillade du Champ-de-Mars du 17 juillet 1791, où les pétitionnaires qui demandent que justice soit faite face à un roi traître qui a fui

sont présentés comme des « sans culottes » et « des gens qui ne veulent pas de roi » par les monarchistes qui s'opposent à la république implicitement réclamée. Autrement dit, les pétitionnaires seraient des hommes sans honneur et sans esprit. C'est alors que le courant Brissotin et en particulier Antoine-Joseph Gorsas, critique satirique de théâtre et des arts qui connaît bien cette littérature et ces plaisanteries, prend l'initiative d'un retournement énonciatif qui valorise le syntagme. Être un sans-culotte devient si l'on peut dire une lettre de noblesse républicaine. Le néologisme côtoie alors d'autres symboles plus connus et diffusés cet hiver 1791-1792 : la pique qui protège le tribun du peuple et le bonnet de laine rouge qui évoque les affranchis, l'une et l'autre dans la culture de la République romaine, bien connue de ces républicains révolutionnaires lettrés qui ainsi recyclent des symboles et des emblèmes utiles dans le but de rassembler le personnel politique populaire du courant républicain.

Selon Sully Prudhomme, ces bonnets de laine ou sans-culottes incarnent une série de qualités morales et politiques qu'on ne trouvait pas dans la bourgeoisie qui, comme le rat de la fable de La Fontaine, se cache dans son trou pour manger son fromage en attendant que l'agitation passe. Ce qui avait été un objet de plaisanterie devient donc un symbole de lutte de classe. D'un côté, les acheteurs de propriétés ou capitalistes, la classe mercantile, la bourgeoisie, de l'autre la classe industrielle, le peuple, la classe des travailleurs, les indigents, classe utile et laborieuse.

Désormais, il faudra bien entendre que le sans-culotte a d'abord été l'allié politique du courant brissotin dès 1792, le mot ayant été particulièrement mis en valeur durant les fêtes du printemps 1792, et notamment la journée du 20 juin 1792, journées à la fois populaires et de propagande républicaine orchestrées par les Brissotins. La fête du 25 mars 1792 met ainsi en scène un banquet républicain digne de l'Arcadie rousseauiste, et ce n'est pas le moindre enjeu de l'auteur de montrer comment les pratiques politiques sont habitées par des enjeux de théorie morale et politique sur la cité mais aussi sur la nature humaine, ses passions, ses émotions, qui permettent de comprendre pourquoi et comment dans ce printemps 1792 sont

convoqués la poésie, la musique, le théâtre, plutôt que le seul froid calcul de l'intérêt égoïste.

Pourquoi faire alors appel au peuple ? Il s'agit pour l'auteur de mettre en relation les enjeux sociaux et politiques, articulés d'une manière fine comme on vient de le voir à l'histoire culturelle, avec l'histoire économique. Il revient longuement sur la vente des biens nationaux, débats précoces de 1790, afin de savoir comment ces ventes peuvent ou non promouvoir l'égalité. Celle-ci serait promue par la vente en direct avec crédit sur douze ans, qui retarderait cependant le remboursement de la dette, tandis que la vente indirecte permettrait aux capitalistes de se porter acquéreurs et de remplir les caisses mais en créant pour très longtemps une inégalité criante qui ne manquerait pas de retentir sur le système politique qui, loin d'être démocratique, serait ainsi plus probablement oligarchique. Étienne Clavière et d'autres Brissotins étaient favorables comme Robespierre à la vente en direct, et s'ils prennent appui sur le peuple d'une manière plus offensive ce printemps 1792, c'est parce qu'ils savent désormais qu'il ne sera pas possible de faire prospérer le pays et de garantir les assignats autrement qu'en faisant du peuple le pilier de la République, les ressources de l'empire étant vouées à chuter du fait même des assignats et les dépenses des émigrés ne pouvant plus fournir de ressources conséquentes.

L'ouvrage est passionnant et mérite une lecture approfondie, on peut toutefois se demander où sont passés les arguments des sans-culottes eux-mêmes, pour comprendre non pas que les Brissotins aient cherché et réussi ce printemps 1792 à en faire des alliés politiques, mais comment et pourquoi le mouvement populaire y a alors consenti avant de s'autonomiser lors de l'insurrection de 1792. C'est là la part manquante de cet ouvrage, car on aurait aimé aussi savoir comment les sans-culottes avaient vécu leur nouvelle dénomination. Enfin, si indéniablement M. Sonenscher décrit les logiques d'un modèle républicain, il ne permet pas facilement d'imaginer que d'autres conceptions de la république étaient alors en circulation, moins redevables à Rousseau, aux cyniques et à Cicéron, qu'à John Locke, offrant un autre imaginaire social égalitaire qui effectivement se déploie avec plus d'intensité en 1793.

Jean-Pierre Jessenne (dir.)*Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 418 p.

Après des années 1970-1980 qui marquèrent, selon le mot de Philippe Minard, un temps de « paralysie » pour une histoire sociale de la Révolution française en général et de l'histoire de la bourgeoisie en particulier, on ne peut qu'être d'accord avec les auteurs de ce volume sur le fait que les années 1990 ont su mettre en question la réification des catégories sociales et retravailler les dossiers. L'ouvrage se propose de poursuivre ce travail pragmatique, notamment par une « procédure des suspects », en cherchant à déterminer qui sont les bourgeois, en reprenant la question de la conquête des pouvoirs par la bourgeoisie et celle des signes culturels de la présence bourgeoise par-delà la Révolution.

Constatant que la reprise du questionnement s'était jusque-là faite par chantiers éclatés, les auteurs ont souhaité parvenir à « une interprétation globale du changement social et politique » (p. 12). Ce souci rejoint manifestement des attentes¹. Cette interprétation a en tout cas l'ambition de constituer « un moment historiographique » (p. 12). L'ensemble témoigne en effet d'une hyper-conscience historiographique, non seulement parce que les divers participants développent une attitude critique vis-à-vis de la production de leur propre groupe – toute la première partie revient avec précision et clarté synthétique sur l'héritage légué par les différentes traditions historiographiques nationales –, mais aussi parce que chaque communication prend soin de se situer par rapport aux historiens classiques. Ce souci est à la fois passionnant et quelque peu troublant dans certaines communications, où il semble conduire à un enfermement de l'historien dans son microcosme. Si plusieurs générations d'historiens de la Révolution se sont beaucoup trompées, c'est aussi qu'ils avaient pris beaucoup de risques parce que l'enjeu leur paraissait important. Il ne s'agissait rien moins que de déterminer le lien entre évolution économique et évolution politique. L'histoire que nous offre le présent ouvrage, dépassionnée, partant d'un retour

pragmatique nécessaire aux sources, laisse parfois dubitatif quant à l'enjeu exact de cette recherche – au-delà d'une exigence d'exactitude taxinomique dans l'usage du concept de « bourgeois ». Qu'un projet aussi clairement pensé et articulé, où les introductions de partie sont toujours fortes et stimulantes, s'achève sans conclusion nous semble quelque peu étrange si l'on songe à l'exigence initiale d'« interprétation globale ». On aurait attendu un retour sur l'idée d'une analyse des catégories sociales en termes processuels, c'est-à-dire en termes de construction dans le temps et l'espace. Quoique non synthétisée de manière conclusive, cette analyse est pourtant, conformément à la promesse d'ouverture, bien mise en œuvre dans l'ouvrage et en constitue un des principaux mérites, notamment dans le bel article de Christophe Le Digol.

Ainsi l'ouvrage n'en reste-t-il pas moins important et présente une position collective ferme sur plusieurs points. Tout d'abord, court tout au long de l'ouvrage un débat – trop souvent repoussé en France – avec l'histoire discursive. Le dialogue avec l'ouvrage provoquant de Sarah Maza² est ouvert par Colin Jones, et sans cesse maintenu : l'idée qu'une classe n'existerait que dans le moment de son auto-nomination est repoussée. Certes les papiers des entrepreneurs révèlent peu de chose d'une unité bourgeoise plutôt forgée de l'extérieur par ses ennemis (Gérard Gayot) ; certes le mot bourgeois n'apparaît ni dans les dictionnaires, ni dans les enquêtes d'opinion de la Restauration (Pierre Karila-Cohen). Mais cela ne signifie pas qu'il soit inutile à la compréhension historique d'englober sous ce concept une réalité sociale multiforme. Par ailleurs, les auteurs ne nient pas la puissance sociale et politique du discours et plusieurs articles soulignent l'usage que la bourgeoisie a su faire du discours universaliste pour établir son hégémonie (Haim Burstin) ou la manière dont son faible engagement politique (Igor Moullier, Jorge Olcina) peut être compris comme une mise à distance consciente, c'est-à-dire une autre forme de politique, une politique au centre qui pourrait être le propre de la bourgeoisie (Pierre Serna). Sensible aux mots des discours politiques, des discours de valeurs, ainsi qu'aux représentations, l'ouvrage s'ouvre à une his-

toire culturelle non révisionniste. Les auteurs sont très conscients du rôle de ces discours comme élément d'unification du divers bourgeois, montrant notamment comment une auto-définition floue se fait d'abord par exclusion et distinction par rapport au peuple d'une part (H. Burstin, Philippe Bourdin) et aux privilégiés de l'Ancien Régime d'autre part (Anne Verjus). De manière plus large encore, Lynn Hunt fait l'hypothèse d'une Révolution française comme moment d'intensification de l'intérêt pour la vie sociale comme catégorie politique : l'attention aux relations sociales comme relations d'individus – et leur mise en scène picturale ou théâtrale – serait en elle-même bourgeoise.

Ce mouvement de recherche de l'unité par le politique et le culturel voisine avec la mise en exergue du multiple du point de vue social et professionnel. Mais l'ouvrage ne se tient pas sur cette ligne qui serait à la fois paradoxale et facile : regroupant des spécialistes de catégories sociales particulières, il fait apparaître les différences, mais aussi les convergences fortes entre les figures qu'ils examinent. David Garrioch et Matthieu de Oliveira montrent, de part et d'autre de la Révolution, la redéfinition de la figure du notable ; Hervé Leuwers examine les mutations professionnelles et sociales au sein du monde des gens de loi ; Jean-Pierre Jessenne aborde un sujet presque entièrement vierge avant son travail, celui de la bourgeoisie rurale. Entre ces figures, Philippe Minard et J.-P. Jessenne notent trois convergences : une volonté stratégique de valoriser un capital financier et social, une capacité d'adaptation à l'événement, la lenteur du processus d'intégration. Ça et là surgit aussi l'idée d'un lien entre la constitution d'une classe (bourgeoise) et celle d'un État-nation.

Toujours dans leur hyper-conscience historiographique, les auteurs eux-mêmes regrettent l'absence d'une communication de Philippe Boutry sur l'esprit bourgeois en religion, ou celle de toute problématique coloniale ou genrée. Mais l'exhaustivité n'est pas un but. En revanche, nous semble plus important que ce retour de l'histoire sociale de la Révolution se présente totalement coupé d'une histoire de la subjectivité individuelle,

des manières individuelles de recevoir et de vivre la norme comme de toute interrogation sur l'idéal du moi comme idéal bourgeois.

DÉBORAH COHEN

1 - L'ouvrage paraît l'année même de la traduction de l'article « Une révolution bourgeoise », in E. J. HOBBSAWM, *Aux armes, historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 2007, p. 15-43.

2 - Sarah C. MAZA, *The myth of the French bourgeoisie: An essay on the social imaginary, 1750-1850*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.

Donald M. G. Sutherland

Murder in Aubagne: Lynching, law, justice during the French Revolution

Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 316 p.

Le livre de Donald Sutherland est une étude détaillée de la ville d'Aubagne dans le département des Bouches-du-Rhône pendant la Révolution française. L'auteur centre son analyse sur la nature des violences intestines dont cette petite commune d'environ 7 500 habitants fut si souvent le théâtre. Bien que cette monographie ne mérite pas la qualification d'étude régionale que D. Sutherland s'efforce de lui conférer, l'intention de l'auteur de situer cette étude locale au cœur des conflits plus importants de la région, notamment au cours des années 1789 à 1795, est louable et justifiée. En effet, des comparaisons avec d'autres villes telles que Marseille aident l'auteur à expliquer l'histoire agitée de cette petite commune.

La violence à Aubagne, comme dans d'autres villes de la région, provient en grande partie de la lutte des factions pour la prise du pouvoir politique, chacune des factions étant tour à tour oppresseur et opprimée – une dynamique souvent relevée et étudiée par d'autres spécialistes de la région. D. Sutherland analyse à juste titre la sociologie et la politique des factions comme des clés de compréhension du conflit local ; il expose les différences notables entre les deux factions à Aubagne, principalement entre les jacobins locaux et leurs opposants politiques, en examinant les professions, quartiers de résidence, niveaux de fortune des

membres respectifs. Après avoir présenté dans un chapitre initial une analyse socio-économique générale de la population, très largement rurale, D. Sutherland retrace ensuite le sort de chaque faction rivale au sein de la commune à travers les différentes phases de la Révolution, de la polarisation rapide des premières années à la spectaculaire violence de la période thermidorienne. La célèbre bande d'Aubagne composée d'antijacobins, opérant dans la ville et ses environs de 1795 à 1797, est le point de départ et le fil conducteur de cette étude locale.

L'étude de D. Sutherland est centrée avant tout sur le thème de la violence, une réalité incontournable dans cette région déchirée par les factions, qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de beaucoup de chercheurs. L'auteur a structuré sa narration autour d'un long récit des violences commises, des actes souvent décrits dans leurs détails les plus sanglants. En ce sens, les mots *justice* et *law* du sous-titre doivent être compris étroitement comme une description et une réflexion sur la justice populaire. En effet, la création, l'organisation et les travaux des institutions judiciaires telles que les tribunaux criminels, les tribunaux correctionnels et la justice de paix sont presque entièrement ignorés. Pour une étude censée porter sur la justice, D. Sutherland ne présente ni classification ni analyse des différents types de jugements rendus par ces tribunaux et n'examine pas non plus leur fonctionnement ni le défi que représentait leur établissement au cœur du tumulte révolutionnaire. De même, le droit, au sens doctrinal du mot, n'est pas davantage traité dans le texte de D. Sutherland, qu'il s'agisse de sa conception et de son élaboration, qu'il soit codifié ou non, de nature pénale, civile ou commerciale. De manière surprenante, l'auteur ignore la récente historiographie sur ces vastes questions de droit et de justice à laquelle ont contribué Robert Allen, Emmanuel Berger et Xavier Rousseaux.

D. Sutherland se penche en réalité sur la justice d'exception – les tribunaux populaires, militaires ou révolutionnaires, et les commissions militaires – entre 1792 et 1795, sans procéder toutefois à une analyse systématique de l'activité de l'ensemble de ces tribunaux. Il s'intéresse surtout à la justice populaire, phénomène qu'il définit comme une « expression

de démocratie directe », un acte de souveraineté populaire (p. 76). Selon D. Sutherland, les jacobins et antijacobins locaux s'arrogeaient pour eux-mêmes la notion de souveraineté populaire pour légitimer la violence populaire, c'était un moyen de passer outre les procédures légales et l'État de droit afin de punir directement leurs adversaires. Il soutient que ce « type spécial de démocratie explique pourquoi la Révolution fut si violente et tragique » à Aubagne et dans la région (p. 12) et ajoute : « quand la souveraineté populaire et le droit étaient en conflit, seuls les souhaits du peuple étaient légitimes » (p. 55). Ceci justifie le recours, pense-t-il, aux mesures exceptionnelles faisant appel à l'action de la foule, souvent utilisée dans la région, en particulier par les jacobins. Ainsi, il continue à soutenir que « les chefs révolutionnaires trouvaient difficile de condamner les violences auxquelles les extrémistes les incitaient ou qu'ils commettaient » (p. 290). D. Sutherland affirme que, pendant la Révolution, « les autorités n'étaient pas capables ou désireuses de déployer l'appareil judiciaire de manière impartiale ou même de le faire du tout » (p. 11).

Or, dans cette thèse centrale et hautement polémique, D. Sutherland sous-estime les critiques émanant d'autorités administratives locales et de nombreux clubs jacobins eux-mêmes face à cette violence locale. Il n'offre pas de preuve convaincante que les clubs jacobins de la région aient pleinement approuvé les actes d'oppression et de violence perpétrés par certains de leurs membres ou d'autres personnes. Et à en juger par les notes et les sources citées, D. Sutherland est loin d'avoir consulté la plupart des registres des clubs jacobins de la région. La grande majorité des autorités des départements, districts et communes ont plutôt déploré des actions qui semblaient discréditer la Révolution elle-même. D. Sutherland soutient que, pendant la Terreur blanche, les jacobins et leurs adversaires ont partagé la même « brutalité terrifiante », « la même volonté d'humilier, de mutiler et tuer la victime » (p. 289). Une telle affirmation manque de précision sur les différents types de jacobins de même que sur les personnes qui occupaient les principaux postes administratifs et judiciaires pendant la période thermidorienne.

Les jacobins deviennent, dans l'analyse de D. Sutherland, une sorte de masse indifférenciée assoiffée de sang au nom de la souveraineté populaire. Il ne relève pas que la composition des clubs jacobins, et assurément celui de Marseille, a souvent évolué dans le temps; il aurait été en effet utile de faire davantage attention aux auteurs de la violence et d'évaluer leur importance au sein des clubs. Au lieu de cela, le lecteur se voit offrir une condamnation générale du mouvement jacobin. De même, l'auteur ne justifie pas dans quelle mesure ceux qui commettaient de tels actes adhéraient à cette théorie de la souveraineté populaire. Comme d'autres historiens l'ont déjà révélé, il demeure vrai que la politique, dans cette région, a atteint un caractère agressif et violent comme rarement ailleurs, et que la principale cause de cette violence résidait dans les tensions entre les membres de clubs et leurs adversaires. Pourtant, le livre de D. Sutherland suggère une lecture hautement tendancieuse de cette période.

L'auteur poursuit en argumentant que c'est précisément ce « concept partisan de justice et l'échec à soutenir l'État de droit qui produisit une terreur en 1793-1794 » (p. 290). Selon lui, la Terreur à Aubagne n'avait rien à voir avec les questions de défense nationale, mais constituait un effort concerté et de grande ampleur pour éliminer des adversaires politiques; elle avait tout simplement pour objectif une « annihilation de masse » (p. 174-175). Et puisque la Terreur fut « scandaleusement inefficace » à punir tous les ennemis, on doit y voir un succès incomplet (p. 211). De manière surprenante, dans le chapitre intitulé « Terreur in a small town. Aubagne », D. Sutherland consacre trois fois plus de pages à une discussion sur la révolution à Marseille, le rôle de la révolte de Toulon, les diverses réunions du Congrès des sociétés populaires, les différents représentants en mission à Marseille qu'à la période de la Terreur à Aubagne même. Il note simplement que « les combats à Marseille ouvraient la voie à une terreur extrême » (p. 201). En définitive, D. Sutherland examine l'impact de la Terreur à Aubagne du point de vue répressif. Il observe que dans cette petite ville les arrestations étaient souvent dictées par des raisons partisans. Il étudie le personnel

et certaines activités du comité de surveillance de la ville, mais il n'offre pas une analyse de la véritable structure de la Terreur au niveau local¹: aucune explication n'est fournie sur les interactions entre la municipalité, le comité de surveillance, le club local, le district et le département, ainsi que les représentants en mission. D. Sutherland se concentre presque exclusivement sur les 17 Aubagnais jugés par le tribunal révolutionnaire à Marseille et décrit ce qu'il considère être la nature expéditive des jugements, leur condamnation pour les motifs les plus légers. Mais puisque D. Sutherland ne fait aucune comparaison avec la cinquantaine d'Aubagnais jugés pendant la Terreur par le tribunal révolutionnaire et la commission militaire du département, il est difficile de comprendre en quoi ces Aubagnais en particulier auraient été plus sévèrement jugés. De plus, l'absence de comparaison avec l'ensemble de l'activité du tribunal révolutionnaire et une analyse de ses décisions fragilise les remarques générales de l'auteur sur la nature de la Terreur au niveau régional².

D. Sutherland souligne avec justesse que la Révolution à Aubagne est essentiellement un combat entre des factions rivales dont il suit méticuleusement les parcours à travers chaque phase de la Révolution. Comme la Terreur était en grande partie une réponse à la révolte fédéraliste, la Terreur blanche était dans une certaine mesure une réponse à la Terreur. La période suivant Thermidor fut alors marquée par ce qu'il appelle la « Revolution of the Antiterrorists », une période caractérisée par la vengeance des victimes de la Terreur et des injustices passées contre les terroristes. À ce sujet, D. Sutherland s'appuie sur les travaux d'autres chercheurs tout en apportant des éléments de valeur sur la Réaction à Aubagne. Il explore la nature de ce style de justice de lynchage, son caractère violent et anarchique. D. Sutherland soutient « que c'était beaucoup plus difficile que quiconque n'avait pu l'imaginer d'« annihiler le jacobinisme » » (p. 260). Mais contrairement à l'affirmation de D. Sutherland, il n'y eut jamais de politique cohérente au niveau national ou local pour « annihiler le jacobinisme » – ou tous les jacobins – pendant la période thermidorienne.

Le dernier chapitre du livre examine la structure et les activités criminelles de la célèbre bande d'Aubagne. Préférant se concentrer sur l'histoire macabre de cette bande de criminels, D. Sutherland choisit de ne pas décrire la vie politique à Aubagne pendant le Directoire. Fondamentalement antijacobine, la bande se spécialisa, outre l'assassinat politique, dans les vols, les pillages, le brigandage. Elle comprit jusqu'à 67 membres même si sa composition varia et que la plupart des crimes étaient commis par un noyau de membres. Les différents membres de la bande ont été tenus responsables des assassinats d'au moins 14 personnes, principalement d'anciens jacobins tués dans l'été de 1795, et de nombreux autres actes violents entre 1795 et 1797. D. Sutherland propose une description détaillée des crimes de la bande. Sa connaissance profonde de leur ville d'origine lui permet de retracer les itinéraires des tueurs et de leurs victimes. Il replace ainsi de manière convaincante les membres dans le contexte de la communauté locale, de la peur qu'ils suscitèrent et des complicités qu'ils avaient établies avec les autorités locales. Il conclut son chapitre sur le procès de la bande en 1801.

Selon D. Sutherland, l'histoire d'Aubagne pendant la Révolution illustre ce qu'il appelle la « démocratie violente ». Il avance ainsi, de manière controversée, que « certains ont émis l'idée que les élections et les clubs de jacobins constituèrent un apprentissage de la sociabilité démocratique moderne. Cela peut être vrai pour d'autres régions moins troublées du pays, mais dans le Midi, la démocratie violente étouffa un départ prometteur vers la démocratie » (p. 288). Il est regrettable que l'auteur ne définit jamais ce qu'il entend par démocratie. De plus, il ne prend pas suffisamment en compte la diversité des activités des clubs, ni l'histoire électorale de la région pour justifier de telles conclusions. L'accent mis presque exclusivement sur la violence le pousse à négliger d'autres aspects de la vie civique. La narration de D. Sutherland est dense mais parfois difficile à suivre : certains paragraphes regorgent de détails, des personnalités d'envergure nationale comme Stanislas Fréron, Étienne Maignet, Paul Barras ou Amédée Willot ne sont pas suffisamment présentées et l'absence

de carte rend difficile la localisation des nombreuses communes mentionnées dans le texte. De surcroît, D. Sutherland néglige de citer les travaux d'autres historiens dont les thèmes de recherche se rattachent pourtant directement aux siens. Pour ne citer que Cyril Belmonte, son excellent mémoire de maîtrise sur Aubagne³, qui présente une étude détaillée des factions dans cette ville, et ses articles (dont un porte le même titre qu'un chapitre de cet ouvrage : « Banquet des Olivettes ») ne sont pas mentionnés ; même la thèse de cet auteur, bien que citée en bibliographie, ne figure jamais dans les notes infrapaginales. L'ouvrage de D. Sutherland démontre cependant la pertinence des études locales pour une meilleure compréhension de la vie politique nationale. Sa reconstruction méticuleuse de la vie à Aubagne apporte également une contribution importante à l'histoire communale de la France pendant la Révolution française. La description de la vie politique dans cette petite ville de Provence, lieu de tant de violences, est un antidote à une vision purement parisienne de la politique de la période révolutionnaire.

STEPHEN CLAY

1 - Voir au contraire l'excellente étude de Colin LUCAS sur la Loire, *The structure of the Terror: The example of Javogues and the Loire*, Londres, Oxford University Press, 1973.

2 - Voir au contraire William SCOTT, *Terror and repression in revolutionary Marseille*, Londres, Macmillan, 1973.

3 - Cyril BELMONTE, « Aubagne : les luttes politiques à Aubagne sous la Révolution française, 1789-1799 », mémoire de maîtrise, université d'Aix-en-Provence, 1999.

Anne Simonin

Le déshonneur dans la République.

Une histoire de l'indignité 1791-1958

Paris, Bernard Grasset, 2008, 758 p.

Peut-être Anne Simonin a-t-elle ressenti quelque paradoxal et ironique plaisir à voir sa thèse d'habilitation éditée chez Grasset, seule maison d'édition traitée en tant que telle dans son ouvrage, seule aussi, à notre connaissance, qui doit à une grâce présidentielle d'exister.

Bernard Grasset, son dirigeant d'alors, eut en effet l'honneur – le déshonneur plutôt – des tribunaux d'épuration. Mais le passé est passé, et les éditions qui portent aujourd'hui ce patronyme ne recueillent de cet héritage, vite oublié au demeurant, qu'un nom prestigieux – et un indiscutable professionnalisme. L'ouvrage d'A. Simonin est remarquablement fait, avec tout ce que le lecteur même le plus critique est en droit d'attendre : des notes en bas de page, des index, des sources précises, une bibliographie qui, pour être présentée comme sélective, n'en propose pas moins de trente pages de références alléchantes. Bref, un bel objet, impressionnant et massif.

Ouvrons-le, et changeons de métaphore : c'est véritablement dans un torrent qu'est pris le lecteur, torrent d'inventivité, d'intuition et d'intelligence. Il en sortira étourdi de tant de perspectives ouvertes à la fois, et lesté de quelques haillons d'argent, qu'on les doive à Merlin de Douai ou d'Holbach, au rédacteur anonyme d'un projet d'ordonnance médité en 1943 à Alger ou à la fulgurance d'un des rapprochements dont l'ouvrage fourmille.

Le projet intellectuel d'A. Simonin s'expose simplement dans le sous-titre du livre. La notion politico-juridique d'indignité, contrepoint de la notion philosophico-politique de fraternité, constitue en effet pour l'auteur la clé principale de compréhension du rapport de la communauté politique française à ses citoyens. En conséquence le lecteur se voit convié à un parcours long ou plutôt, avec quelques étapes qui sont souvent liées à des phénomènes juridiques, à la mise en relation de deux moments, traditionnellement dénommés par l'historiographie Terreur (1793-1794) et Libération (1944-1946). Le premier correspond à l'élaboration itérative de la boîte à outils, le second à sa mise en œuvre dans une logique de reprise.

Reprise que viennent étayer de nombreux éléments d'ordre empirique, qu'il s'agisse de choix idéologique (les pages consacrées à l'apparition de la figure du collaborateur sont absolument convaincantes), de stratégie politique (avec l'importance de la notion de dignité dans le marché que Vichy propose à ses fonctionnaires, comme nous avons essayé de le montrer), de construction institutionnelle (le commissaire

régional de la République envisagé comme enjeu du représentant de la Convention en mission), de propagande enfin (les journaux de la Résistance, comme au demeurant ceux de l'ultra-collaboration parisienne, puisent largement dans le réservoir de la Terreur).

Il n'est pas jusqu'à la figure du général de Gaulle qui ne s'inspire, comme l'avait déjà souligné Claire Andrieu, de celle de Carnot : capable comme lui, sans pour autant ériger le circonstanciel en philosophie de l'histoire, de passer par profits et pertes quelques morts de trop – « quantités arbitraires et malheurs partiels, [...] imperceptibles dans le majestueux tableau qu'en présentera l'histoire » –, mais plus capable que le conventionnel de maîtriser l'ampleur du phénomène. Puissamment aidé par son ministre de l'Intérieur Adrien Tixier, de Gaulle recentralisera autant et aussi vite qu'il le pourra les éléments de pouvoir régaliens concédés aux commissaires de la République, à commencer par le droit de grâce.

A. Simonin fait partie de ces historiens qui ont compris que l'on ne peut penser le politique sans penser les formes, rhétoriques ou littéraires, qu'il prend pour se dire, qu'on ne peut le penser sans non plus l'articuler de manière serrée au droit, qui le gouverne et qu'il gouverne. Parmi les multiples théories d'acteurs qui fréquentent le théâtre de l'indignité, une place particulière est ici réservée aux juristes, des illustres (Merlin de Douai en son temps, Benjamin Cardozo et Ronald Dworkin dans le nôtre) à ceux restés inconnus hors de leur sphère propre, tel Eugène Pierre, auteur du traité de droit parlementaire qui fit référence tout au long de la III^e République, ici mobilisé pour souligner l'importance des procédures. À juste titre, A. Simonin insiste en effet sur le risque couru par ceux qui entendent analyser un fonctionnement politique ou institutionnel sans même imaginer de chercher à en comprendre les pratiques, ou plus précisément les technologies.

Tout logiquement, ces dernières ont ainsi la part belle dans l'analyse – juridique, sociologique et politique à la fois – qui nous est proposée de l'application par les chambres civiques du département de la Seine, entre 1945 et 1951 (date tardive, tant la « poignée de misérables et d'indignes » chère au général de

Gaule s'est révélée ample), de la législation relative à l'indignité nationale. Au cœur de la démonstration comme de la réflexion se dessine ainsi une histoire de l'appartenance à une communauté politique, autrement dit une histoire de la justice politique dépouillée autant que faire se peut des sédimentations qu'y a efficacement déposées un demi-siècle de ré-écritures : « Justice politique, écrit A Simonin, [dont] la bienveillance [...] échappera à la conscience collective tant que le droit ne se préoccupera pas de contester à la littérature la vision d'une 'épuration' dont l'arbitraire le dispute à la cruauté. »

Que le droit retrouve sa place et l'on devra convenir que la justice passa sans doute sans acharnement particulier, et en tout état de cause dans un réel respect de la tradition juridique libérale. Quand on sait que 80 % des victimes de la Terreur relevaient de la catégorie juridique des « mis hors de la loi », il n'est pas anodin de souligner, comme le fait ici l'auteur, que le commissaire à la Justice François de Menthon et son directeur de cabinet Paul Coste-Floret, l'un et l'autre professeurs de droit et futurs élus chrétiens-démocrates de la IV^e République, s'opposèrent absolument à la réapparition, envisagée un moment à Alger, de cette catégorie qui présentait au moins l'avantage de la simplicité de mise en œuvre : « Tout individu déclaré hors la loi est immédiatement passé par les armes aussitôt son identité constatée par le juge d'instruction du tribunal du lieu de l'arrestation. »

Efficacité maximale dont il faut toutefois souligner qu'elle aurait aussi bien pu rester lettre morte, dans la mesure où « un droit dont le référent est la fiction et non le réel » se révèle souvent d'effet nul (il s'agit ici du décret du 7 prairial an II disposant « [qu']il ne sera fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien »). Ce n'est pas le moindre des mérites de ce livre si dense que de donner, comme en passant, matière à penser sur un nombre considérable de sujets eux-mêmes considérables : ainsi par exemple de l'ordre dans l'État, à propos duquel A. Simonin rappelle l'intuition ancienne (1940) de Robert Palmer plaçant en miroir la Déclaration des droits de l'homme, lutte contre le despotisme, et la création du gouvernement révolutionnaire, lutte contre l'anarchie ; ou de

la responsabilité des fonctionnaires, intimement liée aux concepts de dignité et indignité, comme le soulignait Paul Fauconnet dès 1920.

Que le destin de Sade et le devenir de son œuvre surplombent l'ensemble de ce travail, en étant appelés à y tenir, dans des pages parfois vertigineuses, le rôle du chœur dans la tragédie grecque, peut laisser penser qu'A. Simonin a entendu faire œuvre certes d'historienne, certes de juriste, certes de sociologue de l'écrit, mais aussi (d'abord ?) de moraliste. Ce dont il est ici question, n'est-ce pas le poids moral du regard politique, et accessoirement le poids politique du regard moral ? Que l'interrogation coure en filigrane de ce livre exceptionnel ne fait que renforcer l'intérêt du lecteur, même s'il lui est parfois difficile de démêler jubilation devant tant d'intelligence et inquiétude de se savoir, comme chacun de ses semblables, un indigne en devenir.

MARC OLIVIER BARUCH

Patrice Gueniffey

Le dix-huit brumaire. L'épilogue de la Révolution française, 9-10 novembre 1799
Paris, Gallimard, 2008, 422 p.

Scène mémorable : sous le Directoire, Talleyrand va au Luxembourg rendre visite à Barras et le trouve accablé par la mort d'un jeune ami très cher. Ne sachant que faire, l'ancien évêque décide d'offrir au directeur le réconfort de la foi. Cette scène inspire à Patrice Gueniffey un beau trait d'ironie : « [il] lui prodigua les secours d'une religion à laquelle ni l'un ni l'autre ne croyaient » (p. 117). C'est Nixon, en plein Watergate, suppliant un Kissinger stupéfait : « Mets-toi à genoux, Henry, et prie avec moi. »

Il faut lire le nouveau volume de la célèbre collection des « Journées qui ont fait la France ». Dialoguant avec « les grands » (Constant, M^{me} de Staël, Chateaubriand, Thiers, Tocqueville, Quinet) et les « moins grands » (Madelin, Élie Faure, Bainville), l'auteur expose l'histoire politique du 18-19 brumaire d'un point de vue familier qui séduira les uns autant qu'il agacera les autres.

Il s'agit de l'histoire vue au prisme de la biographie, où la réalité sociale se plie devant la vie du « grand homme » qui a su, pour un temps, « suspend[re] le cours de l'histoire » (p. 364). L'auteur expose sans complexe sa version des faits, celle du « paradoxe » qu'est le Consulat qui, malgré l'absence d'un véritable système électif, s'enorgueillissait pourtant d'un chef « mieux élu et plus souvent réélu qu'aucun de ses prédécesseurs sous les régimes représentatifs de la Révolution » (p. 347). En outre : « Le régime issu du 18 brumaire apparaît au contraire, et le phénomène ne se reproduira plus dans l'histoire politique française, comme procédant d'une conquête par l'État d'une autonomie quasi parfaite, et de surcroît avec le consentement même de ceux qui exerçaient jusqu'alors le pouvoir. Telle est la signification profonde du 18 brumaire et de la période un peu incertaine qui sépare le coup d'État de l'entrée en vigueur de la Constitution : un processus d'abdication volontaire et de dépossession politique de la bourgeoisie révolutionnaire » (p. 356-357).

Pour asseoir ce point de vue, il faut se représenter Bonaparte en *homo novus* à la façon de Jules César, c'est-à-dire comme un général quelque peu apolitique et indifférent aux débats des partis : « S'il comprenait les passions révolutionnaires, il ne les partageait pas. Cette querelle n'était pas la sienne. Il en était spectateur plutôt qu'acteur » (p. 93). L'inconvénient est que cela oblige à passer sous silence sa réelle expérience de *State-builder* en Italie ou en Égypte, où le futur consul s'avéra bel et bien fils de la Révolution. Il n'empêche que pour P. Gueniffey le résultat est le suivant : « Napoléon n'élève pas l'État sur des principes universels, il le construit en prenant pour base les réalités particulières de la France de 1800. Le système préfectoral et le Code civil sont des versions prosaïques de la Déclaration des droits de l'homme. C'est pourquoi son œuvre lui survivra durablement » (p. 361). Bref, de façon peu surprenante, l'auteur conçoit « Brumaire comme une rupture, puisque l'événement [...] referme sans bruit le chapitre extraordinaire que fut dans notre histoire la Révolution française » (p. 12).

Comme beaucoup de ses maîtres, notre auteur manie le verbe avec talent pour présen-

ter une pensée neuve : « Ce qui importe, c'est précisément le fait que les démonstrations [en faveur du retour de Napoléon à l'automne 1799] relevées par tous les témoins ne peuvent être rapportées aux clivages sociaux ou politiques ordinaires. Elles transcendent les divisions qui existaient dans la France de l'époque » (p. 226). Ou encore : « C'est dire que la position de Bonaparte était bien moins favorable que ne l'avaient été celles de Danton en 1792, de Robespierre en 1793 ou de Barras en 1797 : il ne pouvait se prévaloir de la 'volonté du peuple souverain' puisqu'il n'occupait aucune position officielle dans l'État » ni ne pouvait compter sur l'appui des sections (p. 250).

En pièce maîtresse, P. Gueniffey nous offre une comparaison diachronique entre deux grands actes de ressourcement politique – le 18 brumaire et mai 1958 – qu'il ne considère pas comme des coups d'État au sens propre du terme. Le naufrage de la IV^e République en déliquescence évoque la déchéance du Directoire, exactement comme l'ascension inéluctable d'un général nous rappelle la soudaine apparition d'un autre. Dans les deux cas, l'action stabilisatrice « permet de faire l'économie d'une tragédie, de trouver une issue à la crise au moindre coût et, finalement, de rétablir le fonctionnement régulier des institutions dans le respect des valeurs communes » (p. 388), malgré cette différence non négligeable soulignée par l'auteur : le sauveur de 1958 fut l'objet d'une opposition plus musclée que celui de l'an VIII. Il n'est donc pas nécessaire de nous rappeler que, tout au long du XIX^e siècle, le 18 brumaire n'était que rarement considéré comme un « coup d'État ». N'en déplaise au jeune François Mitterrand, on peut en dire autant de 1958. Peut-on y ajouter aussi le *summum* que Tocqueville, autorité suprême pour notre auteur, utilise pour l'arrivée du Consulat : « l'obéissance n'était pas toujours dépourvue de 'grandeur morale' » (p. 355) ?

Si P. Gueniffey a voulu nous offrir une histoire classique de qualité du 18 brumaire, en dialoguant avec les « grands morts » parmi les historiens et écrivains français (mais pas étrangers), cet ouvrage est une réussite, même s'il devient rapidement clair que « les grands » le surpasseront toujours. (Ainsi, l'auteur estime que Sieyès avait « un gésier à la place du cœur »,

et poursuit avec ce magnifique trait d'esprit de Talleyrand : « Ce que Sieyès appelle un prince est dans ses mains un sceptre d'airain qui ne se plie ni aux imperfections de la nature ni aux faiblesses de l'humanité », p. 196). À l'évidence, P. Gueniffey a le flair d'un truffier lorsqu'il s'agit d'exhumer des délicieuses citations.

Mais est-ce suffisant pour justifier le remplacement du *Dix-huit brumaire* d'Albert Ollivier, paru dans cette même collection en 1959 ? A. Ollivier était un grand journaliste et scénariste de télévision et radio, qui savait admirablement brosser d'inoubliables courtes scènes et portraits, le tout emporté par une verve narrative de premier ordre. La seule bonne raison de « limoger » un tel ouvrage tient au fait que son appareil scientifique est maintenant totalement périmé : au cours des cinquante dernières années, combien de nouvelles recherches dans les archives, de sources inédites, et de nouveaux ouvrages sont-ils parus, élargissant de fait nos connaissances tout en approfondissant et nuancant nos opinions sur cette « journée qui a fait la France » ? Il est évident que P. Gueniffey connaît ces ouvrages – son livre ne souffre pas d'autarcie intellectuelle, loin s'en faut, car il soulève des idées et avance des interprétations indissociablement liées aux historiens comme Bernard Gainot, Howard Brown, ou moi-même (parmi bien d'autres), mais, chose très curieuse, il ne les cite pas, et les interlocuteurs discutés restent anonymes. L'auteur opte pour une démarche que l'on peut qualifier comme un « Appel au peuple », où l'historien noble passe outre la *nomenklatura* bourgeoise universitaire pour s'adresser directement au *hoi polloi*. Cela pourrait passer pour de la suffisance intellectuelle, mais il s'agit plutôt, *stricto sensu*, d'une attitude réfléchie, car il est clair que l'auteur connaît bien les derniers travaux parus.

STEVEN ENGLUND

Robert Morrissey

Napoléon et l'héritage de la gloire

Paris, Presses universitaires de France, 2010, 255 p.

Le mythe de Napoléon a dominé le XIX^e siècle, le vainqueur d'Austerlitz semblant condamner

tous les autres hommes à la médiocrité. « Tout n'est-il pas terminé avec Napoléon, s'interrogeait Chateaubriand ? Aurais-je dû parler d'autre chose ? Quel personnage peut intéresser en dehors de lui ? De qui et de quoi peut-il être question, après un pareil homme ? » Cette histoire, celle de la légende napoléonienne et de son impact sur la culture romantique, est désormais bien connue. L'originalité du livre de Robert Morrissey est de se situer en amont et de s'interroger sur la généalogie de cette politique de la gloire, qui fut si importante dans la construction du charisme napoléonien. Comment tant d'héritiers des Lumières ont-ils pu souscrire au culte de la gloire militaire et au prestige du conquérant ?

Le livre revient d'abord en deux brefs chapitres sur les figures antiques et médiévales de la gloire. Dans la culture occidentale, la matrice de la gloire est celle du héros homérique qui s'assure une renommée posthume par ses exploits guerriers et son courage. Mais cette figure est réélaborée aussi bien par Aristote, avec la catégorie du « magnanime », que par Cicéron, qui s'efforce de donner une définition républicaine de la gloire, puis surtout par le christianisme médiéval, qui cherche à dissocier la gloire de Dieu et la gloire terrestre. Enfin, avec les théoriciens de l'absolutisme, au XVII^e siècle, l'économie de la gloire tourne entièrement au profit du roi, qui capte à la fois l'héritage aristocratique et religieux.

Il ressort de ce rapide parcours que le régime de la gloire est moins monolithique qu'il n'y paraît : ses nombreux avatars témoignent de sa plasticité, mais aussi des tensions qui ne cessent de le traverser. Retenons-en deux. La première oppose la singularité du héros, être hors du commun, et son dévouement, souvent son sacrifice, à la communauté politique. Déjà, Achille incarnait un héros ambivalent, dont la passion de la gloire était à la fois une ressource pour la Grèce et un danger, par son refus de se plier aux décisions communes. La seconde tension concerne la reconnaissance de la gloire car celle-ci est à la fois une grandeur d'opinion, qui implique le suffrage des autres hommes et de la postérité, et une grandeur morale, qui implique que le véritable héros doit être conscient de sa propre valeur. Cet écart, entre la grandeur

propre du héros et l'estime qu'il recherche dans l'approbation des autres, ouvre un espace à toutes les discussions sur la fausse ou vaine gloire et rend fondamentalement instable toute définition de la gloire indexée à une conception objective de la vertu.

On considère généralement, à la suite d'ouvrages désormais classiques, que le modèle de la gloire, fondé sur l'héroïsme et le courage militaire, aurait été victime, dès la fin du XVII^e siècle, de sévères critiques. La « démolition du héros » par les moralistes (Paul Bénichou), l'émergence d'une économie politique des intérêts visant à combattre le rôle mortifère des passions guerrières (Albert Hirschman), et enfin la critique de la guerre par la philosophie morale des Lumières, qui promeut l'utilité sociale au détriment du courage militaire, auraient successivement contribué à faire de la gloire une figure archaïque, peu adaptée à la modernité, et à laquelle se substitue la figure du grand écrivain. « Je hais tous les héros », écrivait Voltaire, dans un vers souvent cité. Or, par une lecture précise de nombreux textes, célèbres ou méconnus, R. Morrissey établit que les Lumières, loin de répudier l'idéal de la gloire, se sont efforcées de le redéfinir et de lui redonner une efficacité morale, pour l'opposer au modèle marchand et à la morale des intérêts privés. Deux modèles principaux peuvent être identifiés. Le premier prend racine chez Fénelon, dans la psychologie du désintéressement incarné par la figure mythique de Charlemagne, qui devient une figure héroïque de la rhétorique anti-absolutiste. Le second correspond à l'effort constant des Encyclopédistes pour théoriser une économie politique de la gloire, fondée sur l'émulation des grands hommes. Même chez les auteurs les plus matérialistes, comme d'Holbach, il convient de faire une place à l'homme d'exception, à la grande âme qui s'élève par ses actions au-dessus des autres hommes. R. Morrissey identifie ainsi un « merveilleux laïc », qui laisse ouverte la possibilité de réenchâter le monde des intérêts. *A fortiori*, des auteurs qui s'inscrivent dans la tradition néo-républicaine n'ont guère de mal à faire fond sur la passion de la gloire, comprise non plus comme l'affirmation d'un privilège aristocratique mais comme une émulation

civique ouverte à tous, pour échapper à une conception trop abstraite du contrat social.

La Révolution hérite de ce rapport ambivalent à la gloire, et radicalise cette volonté paradoxale de démocratiser la gloire, de penser l'accès de tous à l'exploit et à la renommée. Bertrand Barère prétend ainsi, en l'an II, « révolutionner la gloire ». Mais la contradiction est patente, car la gloire, par définition, distingue l'être supérieur capable d'exploits inaccessibles aux autres hommes. La gloire ne saurait être une passion égalitaire, à la différence de la vertu.

On comprend mieux alors comment, sur ce terrain-là aussi, Napoléon peut se poser à la fois en héritier des Lumières et en réconciliateur national. Sa politique de fusion des élites se fonde sur une idéologie de la gloire, grâce au prestige hérité de ses victoires militaires. Le « moment Marengo » est fondamental, suivi trois mois plus tard par le transfert du corps de Turenne au Champ-de-Mars, car il permet d'orchestrer à la fois la gloire du Premier consul, celle de Desaix, héros sacrifié pour la patrie à Marengo, et celle des grands noms de la monarchie. La politique de la gloire militaire, qui fonde la légitimité politique du nouveau régime, n'est pas un simple retour à la grandeur louis-quatorzienne, elle tire sa force du long travail de redéfinition de la gloire mené au cours du XVIII^e siècle. Elle permet, certes, la production d'éloges dithyrambiques adressés à Bonaparte, figure absolue du héros et du génie militaire, mais elle autorise surtout à fusionner les temporalités de l'histoire de France, puisque le Premier consul est davantage encore que l'héritier des héros du passé : il se dresse, selon ses propres mots, en « tuteur de leur gloire ». À l'inverse, Turenne est en quelque sorte nationalisé et républicanisé : sa « gloire », déclare Daunou, « ne doit point être séparée de celle des héros républicains » qui se sont illustrés dans les guerres révolutionnaires.

Conséquence de cette réconciliation nationale, où les modèles antiques de la gloire sont mis au service de la grandeur de la modernité politique française, la gloire de Napoléon devient celle de la Nation, et son nom se confond, dans la propagande, avec le « nom français ». Emmanuel Las Cases, un noble exilé, témoignera de cette fascination par

laquelle la gloire de Napoléon devient celle de la nation : « Enfin, les prodiges d'Ulm et l'éclat d'Austerlitz vinrent me tirer d'embaras ; je fus vaincu par leur gloire : j'admiraï, je reconnus, j'aimais Napoléon, et dès ce moment je devins Français jusqu'au fanatisme. »

Las Cases, justement, est l'auteur du fameux *Mémorial de Sainte-Hélène*, livre qui joua un rôle essentiel dans la construction posthume de la légende de Napoléon. R. Morrissey consacre le dernier chapitre de son livre à une subtile analyse de ce texte important dont il montre la complexité textuelle, assemblage de propos rapportés, d'esquisses biographiques, de récits de batailles, de chroniques de la vie quotidienne à Sainte-Hélène. La « fusion poétique » qui constitue le ton propre de ce livre palimpseste associe l'épique et l'intime, le récit glorieux du règne et l'héroïsme prosaïque d'une lutte quotidienne avec le gouverneur anglais de l'île. Paradoxalement, cette description de l'intimité du grand homme déchu n'a pas peu contribué à nourrir la gloire posthume de l'Empereur, révélant ainsi les mutations du régime héroïque.

Dans *Le Rouge et le Noir*, Julien Sorel chérit trois livres, qu'il distingue de tous les autres : *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, les *Bulletins de la Grande Armée*, et surtout le *Mémorial*. R. Morrissey remarque finement que ce dernier représente la synthèse des deux autres. En mêlant en permanence l'épique et l'intime, le *Mémorial* associe la grandeur de la gloire militaire, qui renoue avec les figures antiques du héros, et la grandeur intime de l'âme à la recherche de reconnaissance, qui illustre l'affirmation d'une subjectivité moderne.

ANTOINE LILTI

Bertrand Daugeron

Collections naturalistes entre science et empires, 1763-1804

Paris, Muséum d'histoire naturelle, 2009, 635 p.

« Il faudrait remonter bien loin dans le passé de la monarchie pour trouver les premières traces de ces collections royales de raretés, de

singularités, de curiosités, qui représentent une première phase de l'histoire de nos musées nationaux », écrit Ernest-Théodore Hamy dans *Les origines du Musée d'ethnographie*. Publiée pour la première fois en 1890, cette chronique retrace l'intérêt de longue date des Français pour les objets de curiosité issus d'un monde en pleine expansion, depuis les collections établies sous le règne prospère des premiers rois de France jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En remontant jusqu'aux origines des pratiques collectionnistes en France, Hamy cherche à identifier la provenance des objets les plus anciens rassemblés dans le musée d'Ethnographie du Trocadéro dont on lui a offert la direction. Pour comprendre la configuration présente du musée, conclut Hamy, il convient d'étudier les précurseurs comme André Thevet ou Jean Macquet ; celui-ci avait visité le Maroc, les Guyanes, le Mozambique et Goa, et ses livres et papiers révélaient « toutes sortes de raretés et choses curieuses que j'avois peu ramasser en tous mes voyages par le monde ». En dépit de ses écrits, la plupart des pièces initialement acquises par Macquet finirent par être perdues ou jetées.

Depuis deux décennies, l'approche systématique de la muséologie française amorcée par Hamy a été remise au goût du jour par une nouvelle génération de chercheurs qui ont examiné la relation entre la naissance des sciences anthropologiques et les lieux de collection et d'exposition ethnographique. L'ouvrage de Nélia Dias et, plus récemment, celui de Benoît de l'Estoile se penchent tous deux sur le passé colonial de la France et font apparaître une relation trouble entre le désir de collectionner et l'impulsion tout aussi forte de dominer et de contrôler les territoires extra-européens : en bref, la tension née de l'interdépendance entre science et empire¹. Cependant, alors que des projets muséologiques récents – l'ouverture du musée du quai Branly en 2006 notamment – ont voulu mettre en avant une méthodologie éclairée se démarquant de pratiques historiquement ancrées dans un passé colonial parfois sordide, les collections font apparaître une association problématique entre l'expansion de l'Europe et la collection d'objets, surtout lorsque ceux-ci sont réclamés par les populations auxquelles ils ont été enlevés.

Dans cette étude exhaustive et bien menée, Bertrand Daugeron montre avec conviction que ces analyses s'appliquent aussi à une période plus ancienne, marquée par la plus grande révolution politique qu'ait connue le pays mais aussi par plusieurs transformations d'importance aussi bien dans son statut de puissance impériale que dans sa formation en tant que centre muséologique. La période examinée commence avec la fin de la guerre de Sept Ans en 1763, couvre la Révolution française et la période napoléonienne, et se termine en 1804 avec le retour en France de l'expédition de Nicolas Baudin en Australie et dans les mers du Sud. Son étude se consacre à ce que B. de l'Estoile a appelé ailleurs « une anthropologie de l'héritage colonial » : un examen des processus par lesquels les politiques coloniales des puissances européennes ont pu conserver une emprise sur la mémoire collective et figurer métaphoriquement l'enchevêtrement sur le temps long des liens mutuels entre colons et colonisés². Bien que les collections étudiées soient presque toutes situées en France métropolitaine – du Jardin des plantes au Cabinet des médailles –, B. Daugeron parvient à travers elles à « lire le monde », en démontrant que les activités scientifiques s'étendaient souvent au-delà des territoires impériaux sous domination française.

L'ouvrage est en soi une *wunderkammer*, composée d'images évocatrices tirées de planches d'histoire naturelle du XVIII^e siècle, de cartes du monde colorées, d'images contemporaines de peuples « primitifs », de spécimens exotiques et de fragments de squelettes, ainsi que de photographies de meubles de classement et de catalogues manuscrits du XVIII^e siècle, plus ou moins ordonnés ou chaotiques. Il révèle la richesse et l'exubérance des premières collections modernes, au moment où cette pratique était en train de devenir une entreprise scientifique. L'étude de B. Daugeron se situe dans ce qu'il appelle le « fossé » entre l'abondance de livres écrits par les naturalistes pendant la période révolutionnaire et l'absence relative des objets matériels au sein même de ces textes. Selon lui, alors que les livres reflètent occasionnellement par des listes et des catalogues un environnement riche en objets, ils « rendent peu compte [...] de la façon

dont les naturalistes pensent avec et au travers des objets » (p. 39).

Le livre est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur décrit les relations multiples entre formes textuelles (listes, catalogues, tableaux, graphiques) et organisation matérielle d'un monde naturel ordonné, faisant référence à la fois à la manière dont les objets étaient présentés dans les musées et à la formation au travers de systèmes textuels du concept des trois règnes naturels. B. Daugeron considère que la formation des musées botaniques et zoologiques reposait sur le développement d'un nouveau schéma d'organisation, qui lui-même dépendait de ce qu'il appelle « l'écriture des objets », une démarche méthodique qui utilisait des systèmes textuels pour mettre en ordre et contextualiser la vaste diversité des objets naturels collectionnés pendant cette période. Ces systèmes comprenaient des schémas de classification qui reflétaient le monde naturel – l'échelle, l'arbre, la carte – et combinaient souvent différents systèmes de représentation au sein d'un même objet textuel, comme la « Carte botanique de France » créée par Augustin de Candolle : un exemple de l'émergence de la carte thématique qui allait dominer les représentations cartographiques du XIX^e siècle en Europe et ailleurs. L'auteur souligne les « contraintes typographiques » imposées par la linéarité de la liste, et examine les « tableaux bi-dimensionnels » tels que la carte ou la « méthode analytique », qui toutes deux autorisaient différents itinéraires de lecture et de classification au sein d'un texte donné. En bref, B. Daugeron questionne la relation complexe entre la forme texte et la classification des objets au sein d'un vaste corpus de répertoires textuels – que je qualifie de « techniques d'inscription et d'enregistrement », en ce qu'ils rendent compte à la fois de l'abondance de formes sous lesquelles se présente la nature et de la complexité tout aussi grande des systèmes développés pour contenir et organiser les objets naturels en Europe et au-delà³.

B. Daugeron comprend bien toutefois que le contexte politique de l'acquisition de ces spécimens et de ces objets n'est jamais bien loin, particulièrement dans une période marquée par de si grands bouleversements poli-

tiques en France et en outre-mer. Dans la deuxième partie du livre, il se penche sur une série de structures institutionnelles françaises qui rendirent possible la collection et l'interprétation d'objets venus d'autres rivages. En s'appuyant sur des notions comme celle de « machine coloniale » et sur le modèle de la « Commission » – un produit du paysage post-révolutionnaire –, B. Daugeron décrit le zèle missionnaire des savants français à recueillir le butin d'une République en pleine expansion : « La Révolution française fut tout autant politique que patrimoniale et muséale » (p. 327). Ici, l'image clé est celle de la célèbre « Entrée triomphale des monuments des Sciences et des Arts en France », le premier triomphe matériel d'importance apporté par les victoires militaires de Napoléon, qui allait consolider la direction prise par l'instinct collectionneur de la France dans le monde post-révolutionnaire pour les décennies, voire les siècles à venir. La « Commission », sous ses multiples incarnations, allait fonctionner à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du pays, ouvrant la voie à l'expédition d'Égypte de 1798 puis, quelques années plus tard, à l'acquisition de pièces italiennes et portugaises dans le sillage des invasions françaises. Dans la lignée de François Regourd et de James McClellan III, B. Daugeron lit ces conquêtes matérielles comme une victoire de la machine coloniale : un système ordonné par lequel la connaissance scientifique sert les besoins d'un État colonial en pleine expansion.

Toutefois, l'extrême diversité des missions exploratrices déployées par cet État centralisateur dépasse l'ordre impérialiste dans tout ce qu'il a de plus mécaniste. La Louisiane, Kourou, Pondichéry, les Malouines et les Moluques n'étaient que quelques-unes des nombreuses destinations explorées par les expéditions françaises entre 1763 et 1804. Dans ces lieux, des explorateurs comme Lapérouse, Entrecasteaux et Baudin allaient non seulement découvrir des spécimens et des objets, mais aussi réfléchir sur les populations qui habitaient ces terres éloignées. La dernière partie, « Des objets des sauvages & des sauvages comme objets », est la plus passionnante du livre. L'auteur se penche sur la pré-histoire du musée ethnologique à la façon de Hamy, en

examinant la formation des collections d'objets ethnographiques rassemblés par les voyageurs de la fin du XVIII^e siècle.

B. Daugeron remarque la disparition de nombreux objets initialement conservés par le Muséum d'histoire naturelle et plus tard par le Muséum des antiques, en particulier ceux qui avaient été trouvés dans le Pacifique. Le désordre et la désorganisation avaient eu raison des principes établis plus tôt dans le siècle, ce qui fit que certains objets initialement répertoriés sous un lieu de provenance finissaient parfois par s'en voir attribuer un autre. Qu'il s'agisse des collections tahitiennes de Bougainville, des restes archéologiques découverts par Lapérouse, ou des fragments d'objets rapportés par l'expédition de Baudin, chaque groupe d'objets était caractérisé par un ensemble d'itinéraires complexes, qui rendaient difficile voire impossible de reconstituer les collections – ou les histoires – de ces importantes reliques culturelles.

Collections naturalistes bénéficie du récent intérêt porté par les historiens de la science aux aspects pragmatiques de la collection et de la présentation des objets et, de même que les naturalistes qu'il décrit en détail, B. Daugeron produit de nombreux arguments pour étayer son propre bagage méthodologique. Les travaux de Ian Hacking, Bruno Latour, Lorraine Daston, Johannes Fabian, Jack Goody, Marie-Noëlle Bourguet et Martin Rudwick sont tous convoqués ici, ainsi que les techniques et les méthodes des historiens du livre qui ont traité des manifestations matérielles des textes avec le même sérieux que les objets décrits par ces mêmes textes. On pourrait peut-être s'interroger sur les limites que l'auteur impose aux collections qu'il choisit d'étudier. Dans un monde interconnecté, où les naturalistes traversent des terres lointaines pour avoir accès à des objets particuliers, pourquoi se contenter de traiter uniquement des collections françaises ? Quelles relations s'établissent entre collections et objets une fois que ces derniers traversent les frontières politiques et linguistiques ? Ces questions ne visent pas à critiquer une étude dont l'approche est explicitement globale, mais plutôt à se demander quel est le véritable cadre de ces échanges extra-impériaux, du Pacifique sud à l'Atlantique

nord et au-delà. B. Daugeron nous propose un ensemble de questions plutôt qu'un guide pour y répondre. Ce très beau livre évoque les merveilles d'une époque ancienne, même lorsqu'il prend en compte les outils et les techniques que la science met à disposition au lendemain de la Révolution française : mesurer, qualifier et classer le monde naturel selon un nouveau régime de connaissance, de puissance et de raisonnement historique.

NEIL SAFIER

Traduit par VALENTINE LEYS

1 - Nélia DIAS, *Le musée d'ethnographie du Trocadéro, 1878-1908. Anthropologie et muséologie en France*, Paris, Éd. du CNRS, 1991 ; Benoît de L'ESTOILE, *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007.

2 - Benoît de L'ESTOILE, « The past as it lives now: An anthropology of colonial legacies », *Social Anthropology/Anthropologie Sociale*, 16-3, 2008, p. 267-279.

3 - Neil SAFIER, « Transformations de la zone torride. Les répertoires de la nature tropicale à l'époque des Lumières », *Annales HSS*, 66-1, 2011, p. 143-172.

**David Armitage
et Sanjay Subrahmanyam (dir.)**

*The age of revolutions in global context,
c. 1760-1840*

Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009,
302 p.

Dans leur stimulant recueil d'essais, David Armitage et Sanjay Subrahmanyam soutiennent que le concept de révolution doit être interprété comme un séisme provoquant un ensemble de bouleversements au sein des sociétés qui modifie fondamentalement leur constitution sociale, culturelle et politique. De ce fait, l'Âge des Révolutions devrait se lire à l'échelle de la planète entière.

L'ouvrage se pose la question de la pertinence d'un Âge des Révolutions en réunissant dix spécialistes des principales aires du monde (Amériques, Caraïbes, Europe, Proche-Orient, Afrique, Inde, Indonésie, Chine) pendant cette période. Chaque essai fournit un riche matériel qui permet de repenser non seulement

le concept mais l'idée même d'une « ère révolutionnaire ». Les essais montrent une fin du XVIII^e siècle marquée par de véritables tendances mondiales au changement social radical. Les révolutions examinées partagent certaines caractéristiques évidentes comme les demandes insistantes de changements résultant des troubles politiques ou de l'incertitude économique.

Cet ouvrage s'inscrit dans un dépassement de deux ouvrages pionniers. D. Armitage et S. Subrahmanyam considèrent que les deux volumes de Robert Palmer, *The age of the democratic revolution* (1959-1964), rédigés dans le contexte de la guerre froide, présentent la Révolution démocratique comme un don de l'Atlantique nord aux autres peuples du Nord et élude les révolutions extérieures à cette zone géographique. L'eurocentrisme de l'ouvrage d'Eric Hobsbawm, *The age of revolution, 1789-1848* (1962), est également critiqué. Son étude repose sur l'idée que la Révolution française et la révolution industrielle britannique sont les cratères jumeaux d'un volcan qui a eu un impact global en initiant l'expansion européenne dans le monde. L'Europe aurait aussi exporté dans le reste du monde un autre héritage de l'ère des Révolutions, celui des moyens de lutter contre sa suprématie. L'ouvrage critique le caractère diffusionniste de l'historiographie traditionnelle d'E. Hobsbawm et de R. Palmer. Ce modèle occulte les différentes formes de connexions et ne s'accommode guère avec l'existence de multiples centres de changement.

Les développements révolutionnaires au sein et au-delà de l'Europe ne doivent pas être pensés dans un cadre unique de diffusion du changement de l'ère euro-atlantique vers le reste du monde, mais au contraire comme des développements similaires qui se déroulent à travers le monde comme le décollage industriel du Nord-Ouest de l'Europe et l'expansion des plantations en Amérique, Afrique et Asie. Ces phénomènes sont connectés et jouent un rôle essentiel dans la construction et la destruction des empires. Joseph Miller montre par contraste que les armes, la nouvelle idéologie monarchique, le commerce international aident à la création d'un nouvel ordre

ématique en Afrique, comparable à son développement en Europe ou en Asie. La montée en puissance de la recherche du profit augmente les interpénétrations entre les empires, ainsi que la collaboration ou l'affrontement de leurs agents. Ces phénomènes interconnectés ont provoqué une véritable crise mondiale. Christopher Bayly affirme que c'est l'interconnectivité globale des turbulences économiques et politiques qui est la plus frappante. L'Espagne, la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies, la France sont désormais capables de projeter leurs ambitions à l'échelle mondiale. L'éviction de la Grande-Bretagne de l'Europe continentale pendant la période de la Révolution et de l'Empire l'oblige à développer sa puissance et son influence en Inde, en Indonésie, à Ceylan, au Cap, en Égypte.

De différentes manières, les révolutions américaine, française, caribéenne et sud-américaine sont les conséquences indirectes des énormes charges militaires et fiscales qui pèsent sur les États européens, lesquels suivent leur projet de puissance transnationale sur la base de leurs ressources domestiques. La fragmentation ou l'effondrement des empires ottoman, moghol, safavid en Perse et mataram en Indonésie vers 1700 crée des menaces pour le commerce mondial mais également des opportunités pour l'expansion des empires européens. Dans le contexte de l'idéologie mercantiliste, il conduit les États européens à des guerres à travers le monde et à l'invasion des sociétés d'Afrique, d'Asie et du Pacifique. Le déclin de ces empires non européens est lié à des révoltes locales et régionales qui ne peuvent être facilement considérées comme des révolutions. Elles sont plutôt des insurrections contre les formes de l'État, la fiscalité et les cultes officiels.

Les révoltes et révolutions de l'époque moderne auraient pour origine deux types de causes. L'une liée aux rythmes de l'expansion de la pression de l'ancien régime démographique sur les ressources et par effet sur la viabilité fiscale des États dans le cadre d'un processus particulier à chaque société. L'autre dépendant du flux d'argent et des crises monétaires qu'il provoque et qui touche l'ensemble de ces sociétés. Ceci expliquerait pourquoi il y a de simples rébellions dans certaines sociétés,

de véritables révolutions dans d'autres, alors que d'autres encore s'organisent pour prévenir les troubles. L'idéologie serait donc un simple facteur facilitant ou parfois contraignant les révolutions.

Ces révolutions ont parfois des effets contradictoires. Dans sa contribution, Maya Jasanoff affirme que les révolutions américaine et française ont eu pour effet de fortifier la domination impériale britannique. En effet, 60 000 Américains loyalistes à la Grande-Bretagne, accompagnés de 15 000 de leurs esclaves, fuient les États-Unis après l'indépendance, s'installent dans le reste de l'empire britannique (au Canada, dans la Caraïbe, en Afrique de l'Ouest, en Inde) et contribuent à l'affirmation du pouvoir impérial britannique. Une décennie plus tard, 130 à 150 000 émigrés français fuient la France révolutionnaire vers l'Europe et les États-Unis, en diffusant une idéologie contre-révolutionnaire. La révolution haïtienne, analysée par David Geggus, débouche sur une dictature militaire, comme la Révolution française et certaines colonies d'Amérique latine devenues indépendantes. Elle diffère des autres révolutions atlantiques, car la quête centrale de la liberté doit y être interprétée dans le sens étroit de l'émancipation de l'esclavage et non dans celui de la conquête des droits politiques. Ainsi, la tendance autocratique s'est poursuivie longtemps après l'indépendance à Haïti. C'est sans doute pourquoi R. Palmer et Jacques Godechot étaient réticents à intégrer la révolution haïtienne dans leurs grands récits de la démocratie républicaine libérale.

Si la plupart des contributions sont de très grande qualité, la conclusion de C. Bayly est lumineuse. En quelques pages, il dresse le bilan de l'âge des révolutions avec des minuscules et donne une dimension globale aux études thématiques ou régionales de l'ouvrage. Dans ces diverses approches, l'ouvrage inspire une réévaluation de l'eurocentrisme classique qui a caractérisé l'histoire antérieure de la période, en traçant les répercussions mondiales d'un concept clé dans ces histoires, le concept de révolution.

Gordon S. Wood

Empire of liberty: A history of the early Republic, 1789-1815. The Oxford history of the United States, vol. 3

Oxford, Oxford University Press, 2009, 778 p.

La Révolution américaine, moment fondateur des États-Unis, continue de mobiliser les historiens américains¹ et reste un enjeu d'actualité, comme le récent mouvement conservateur « Tea Party » peut en témoigner. Dans ce volume imposant qui vient prendre sa place dans la série consacrée par Oxford University Press à l'histoire des États-Unis², Gordon Wood a pris en charge les années qui viennent clore la Révolution à la suite de l'adoption de la Constitution fédérale de 1788 et qui inaugurent un nouveau système politique pour la jeune nation. Le volume s'arrête à la seconde victoire des Américains sur les Anglais en 1815. Ces années formatrices de la république américaine sont, comme David Kennedy, le directeur de la série, le rappelle dans sa préface, celle d'une période incertaine mais qui a pesé dans l'identité même de cette jeune nation.

En France, on connaît le travail de G. Wood par la traduction de son premier ouvrage³, ouvrage primé comme *The radicalism of the American Revolution* (1992) auquel la présente synthèse doit beaucoup. G. Wood participe de manière régulière aux débats concernant la Révolution américaine, dans des revues académiques comme au sein d'un public intellectuel plus large. Dans le premier ouvrage, qui fait autorité, il prolonge la réflexion entamée par Bernard Bailyn sur la place du républicanisme dans la Révolution, une réflexion qui a dominé l'historiographie pendant de longues années et a opposé G. Wood d'une part aux historiens qui continuaient de voir en la Révolution américaine une révolution libérale, d'autre part à ceux qui la comprenaient, à l'instar de la Révolution française, comme une révolution sociale, voire radicale. En réponse à ces derniers, son ouvrage *The radicalism of the American Revolution* s'intéresse à la culture politique des premières années de la république, où il s'empare de la notion même de « radicalisme » pour en donner un sens qui serait propre au XVIII^e siècle américain.

C'est en ces termes qu'il faut lire le présent volume : au-delà du projet annoncé d'élaborer une synthèse des monographies des deux dernières décennies, il fait le choix d'interprétations historiographiques qu'il nous faut ici mettre en évidence, notamment pour le lecteur français peu au courant de ces débats.

G. Wood brosse un panorama exhaustif de la période 1789-1815. Chargé de rendre compte de l'historiographie récente, mais conscient du public de non spécialistes auquel s'adresse la série, il ne s'interdit pas un mode narratif classique, voire des récits anecdotiques où les questions politiques alternent avec une histoire sociale et culturelle de la jeune république. Au fil des pages qui cherchent à renouveler une histoire si souvent racontée, domine un style vivant parsemé de citations, mais dont le statut n'est pas toujours très clair. Participant d'un retour à la biographie des hommes politiques, G. Wood introduit des vignettes biographiques sur tel ou tel « Père fondateur » (il consacre un chapitre entier à John Adams), mais il s'attarde aussi sur les parcours individuels d'hommes ordinaires, issus d'une nouvelle classe moyenne dont il montre l'émergence. Il réalise des micro-synthèses où la dimension pédagogique du propos domine, sur des questions diverses allant du droit de naturalisation au droit des corporations, à l'émergence d'une opinion publique, à la violence dans la jeune république, à l'histoire de l'esclavage depuis la fin du XVIII^e siècle...

G. Wood conduit ainsi son propos depuis la fondation de la « république monarchique », au moment où elle se dote d'une Constitution fédérale – qui tourne le dos aux « expérimentations républicaines » des années 1780 – jusqu'aux changements induits par « la révolution de 1800 », ainsi surnommée par son instigateur, le troisième président de la nouvelle république, Thomas Jefferson, planteur aristocrate défenseur des droits et des libertés républicaines ; cela sans oublier la crise des années charnières 1798-1799 où les relations entre les républiques sœurs que devaient être la France et les États-Unis déterminent en grande partie les luttes partisans et les choix politiques de l'administration John Adams, chef de file des fédéralistes.

À la moitié de l'ouvrage, le récit bascule dans la politique et la société de l'ère jefferso-

nienne, un nouveau régime « républicain » qui inaugure les quinze premières années du XIX^e siècle. Jefferson est le prisme à travers lequel ces décennies sont interprétées. Les États-Unis deviennent alors l'« empire de la liberté » que Jefferson appelle de ses vœux, et que G. Wood choisit comme emblème de la période. On a là un oxymore par lequel devaient se réconcilier les ambitions expansionnistes de la république naissante avec les principes de liberté qui lui ont donné corps. Cela est particulièrement frappant dans le chapitre consacré à « L'Ouest jeffersonien », où le regard jeffersonien élude alors la position des nations indiennes, tout juste évoquées (« L'Ouest jeffersonien était, cela va de soi, encore peuplé d'Indiens », p. 385).

G. Wood passe ensuite en revue l'ensemble des transformations résultant de la « révolution » jeffersonienne. Se succèdent des chapitres qui traitent des « réformes républicaines » émanant de la société civile, où l'action réformatrice principale est l'abolitionnisme. Le pays est sis « Entre esclavage et liberté », dans un nationalisme qui se réclame d'une culture proprement américaine, d'une religion républicaine qui s'éloigne du rationalisme des Lumières en s'évangélisant et en se démocratisant. G. Wood consacre deux chapitres distincts à l'histoire du pouvoir judiciaire, un pouvoir qui, lors de l'arrêt *Marbury v. Madison* de 1803, prend son indépendance constitutionnelle tout en étant représentatif, à l'instar des deux autres pouvoirs. On comprend alors que le pouvoir judiciaire, dominé par les adversaires des républicains jeffersoniens, est ce qu'il reste, au sein d'un environnement républicain hégémonique, de la politique des fédéralistes, ce qui permet tout à la fois de « limiter la démocratie et de la maintenir » (p. 468). Vient enfin la politique commerciale et diplomatique menée par Jefferson et par son successeur James Madison, qui ne parviennent pas à éviter un nouveau conflit, la « guerre la plus curieuse de l'histoire américaine » (p. 619), dite « seconde guerre d'Indépendance », d'où les Américains sortent encore une fois vainqueurs. Cette deuxième partie de l'ouvrage se clôt sur le bilan d'une nation singulière où se confirme la victoire de l'égalitarisme républicain, celle du *self-made man*, sur une culture de la hiérarchie devenue obsolète.

C'est ici que l'on retrouve la thèse centrale de son précédent ouvrage qui figure en filigrane d'*Empire of liberty*. G. Wood en effet, cherchant à adopter le trope « radical » de la Révolution, le détourne du sens que lui ont donné les historiens sociaux pour l'empreindre d'une signification plus culturelle que sociale. On retrouve sur un mode mineur la référence tocquevillienne à une démocratie en Amérique tout à la fois inévitable et médiocre parce que mue par des intérêts égoïstes, le thème du déclin de la république. La société américaine d'*Empire of liberty* est une société « sans classe » (p. 711), ou plutôt où domine la classe moyenne qui émerge dès les années 1780 lorsqu'elle se voit sur un pied d'égalité avec l'élite possédante. La classe moyenne vient à incarner cette nouvelle société démocratique où les codes hiérarchiques sont progressivement remplacés par les réseaux que constituent les partis politiques ou les journaux qui participent de l'émergence d'une opinion publique.

Les changements qualifiés de « radicaux » sont délibérément présentés sous l'angle culturel – le terme étant plutôt utilisé comme simple superlatif : « la culture se transformait radicalement » (p. 356). Pour convaincante qu'elle soit, la démonstration de la dimension culturelle de ces transformations tend néanmoins à masquer leur dimension sociale. Ainsi, même lorsque G. Wood reprend l'idée d'une « révolution » jeffersonienne, il soutient que la démocratie, déjà en germe, se serait tout naturellement imposée à la faveur de l'élection de Jefferson : il aurait suffi d'une élection pour que « la Révolution de 1800 se mêle de manière quasiment imperceptible aux courants dominants de l'histoire américaine » (p. 286). En invoquant la démocratisation inévitable de la politique et de la société, G. Wood fait de l'accès à l'égalité non pas la résultante de conflits sociaux, mais en quelque sorte la destinée des États-Unis. De même, s'il rend compte du débat concernant la transition vers le capitalisme, il dépeint un pays où partout dominant commerce et concurrence, ainsi qu'une conception très linéaire d'un progrès de la liberté dans la plus pure tradition whig (le choix des titres de chapitre est de ce point de vue éloquent : « *Between slavery and freedom* », « *Rising glory of America* » ou même le titre principal, *Empire of liberty*).

Des expérimentations républicaines héritées des Lumières à la démocratie qui s'affirme dans les années 1800-1810, G. Wood montre la naissance d'une nation dominée par un populisme utilitariste tourné vers le profit. C'est à partir de 1815 que la nation prend sa figure d'avenir, celle d'une démocratie unique au monde, coupée d'une Europe tout entière dominée par les monarchies. Tout comme Tocqueville, G. Wood ne parvient jamais à dépasser l'ambivalence face à une démocratie qu'il constate et dont il déplore le déclin, et pour laquelle il éprouve une admiration visible. L'expérience de la mutation du républicanisme en démocratie n'aurait finalement échoué que sur un point, qui reste une ombre au tableau : celui de l'esclavage, seul véritable obstacle à surmonter, selon G. Wood.

NAOMI WULF

1 - Naomi WULF et Marie-Jeanne ROSSIGNOL, « La révolution américaine : sujet brûlant ou vieille querelle ? », *Transatlantica*, 2, 2006, <http://transatlantica.revues.org/1140>.

2 - Il existe à ce jour 8 volumes. Deux des volumes les plus récents, dont celui-ci, ont été consacrés à la jeune république américaine : Daniel Walker HOWE, *What hath God wrought: The transformation of America, 1815-1848*, New York, Oxford University Press, 2007.

3 - Gordon WOOD, *La création de la République américaine, 1776-1787*, trad. par F. Delastre, introd. de C. Lefort, Paris, Belin, [1969] 1991.

Christian G. Fritz

American sovereigns: The people and America's Constitutional tradition before the Civil War

Cambridge, Cambridge University Press, 2008, XI-427 p.

L'ouvrage de Christian Fritz traite d'un sujet ambitieux par son ampleur chronologique et théorique, celui de la tradition constitutionnelle américaine de la fondation en 1787 jusqu'à la guerre de Sécession en 1860. Comme il le remarque justement en ouverture de son propos, il s'agit d'un thème négligé. La rédaction et la ratification du texte fondateur à la fin du XVIII^e siècle constituent pour tous l'alphabet

l'oméga de l'univers constitutionnel américain ; nul besoin de se pencher sur la centaine de conventions constitutionnelles fédérées qui se sont tenues avant puis pendant les premières décennies du XIX^e siècle. Celles-ci ne sont que des précurseurs ou des avatars du moment fondateur de 1787. Or le pari méthodologique qui organise cet ouvrage est précisément inverse. Il s'agit de réévaluer l'apport des conventions fédérées et notamment de montrer que dans les premières décennies de la république américaine une tradition s'est perpétuée, celle qui fait du peuple le souverain « actif » ou, pour reprendre la distinction de l'abbé Sieyès, le pouvoir constituant. Dans cette optique, la Constitution de 1787 n'est plus l'unique expression de ce pouvoir constituant. Celui-ci s'est reformulé au niveau fédéré à plusieurs reprises, indiquant ainsi la pérennité d'une tradition populaire de l'exercice de la souveraineté. La république de 1787 a donc coexisté avec une pratique démocratique au niveau local.

Ce livre est non seulement riche d'une quantité de détails et de citations qui illustrent le sérieux de l'approche menée, mais il met aussi en relation des événements disparates de l'Amérique dite *antebellum* – c'est-à-dire avant la guerre de Sécession – pour montrer qu'ils expriment tous la perpétuation du même débat, celui du rôle du peuple dans la définition des règles constitutionnelles. La première partie offre un panorama historique des débats autour des chartes coloniales dans l'Amérique d'avant la révolution. Il montre à cette occasion que l'idée d'un peuple collectivement souverain « en acte » avait une telle légitimité que de nombreuses colonies durent faire face à des tentatives de sécession de la part de leurs régions frontalières. Le thème du *self-government* à l'américaine est ici richement illustré. L'auteur utilise notamment la « révolte des *Regulators* » entre 1786 et 1787 comme exemple.

Dans la deuxième partie, C. Fritz évoque les débats de la période de la fondation entre 1786 et 1789 pour montrer que la vision « expansive » de la souveraineté collective fut rejetée par les Pères fondateurs. Ces derniers, soucieux de lutter contre l'instabilité et la démagogie qu'ils voient à l'œuvre au niveau des États, cherchèrent au contraire à définir

un ensemble de normes dont la stabilité permettrait de contrer les débordements locaux. De ce point de vue, 1787 semble bien être un « Thermidor » à l'américaine, un point final (?) à l'activisme révolutionnaire encouragé par la guerre d'Indépendance. Mais précisément, l'apport du livre de C. Fritz est de montrer que la nouvelle Constitution ne mit pas un terme à la pratique constitutionnelle expansive caractéristique des États. Là aussi, C. Fritz relie des épisodes qui sont souvent traités à part, par exemple la « révolte du Whisky » au début des années 1790 ainsi que la crise de 1798 autour de l'interposition, la convention de Hartford en 1814, enfin la crise de la « nullification » entre 1828 et 1832. Tous ces épisodes forment une « légende noire » du développement constitutionnel américain.

La révolte du Whisky est la première grande contestation du tout jeune État fédéral par des citoyens mécontents de devoir acquitter un impôt supplémentaire sur un produit de consommation courante. En 1798, les « Résolutions du Kentucky et de Virginie » dénoncent les excès sécuritaires et autoritaires de l'État fédéral, là aussi dans sa lutte contre la subversion révolutionnaire française. À Hartford, en 1814, une assemblée de conventionnels envisagea la sécession du Nord-Est du pays devant l'humiliante défaite contre la Grande-Bretagne. Enfin, entre 1828 et 1832, la Caroline du Sud s'arrogea le droit d'annuler une loi fédérale – sur les droits de douane – en arguant de sa souveraineté contre les empiètements de l'État fédéral. On le voit, tous ces épisodes se déroulèrent dans des contextes fort divers, mais le point commun était la question du fédéralisme et l'articulation entre les États et la nation. Or C. Fritz y voit un élément supplémentaire, celui de la vivacité d'une tradition populaire de la souveraineté qui, bien loin d'être fondamentalement illégitime, s'inscrivait de plain-pied dans une pratique fort ancienne en Amérique.

Dans la troisième partie, l'auteur traite des conventions fédérées qui révisèrent les constitutions locales dans les premières décennies du XIX^e siècle en l'absence de cadre constitutionnel strict en la matière. L'exemple le plus frappant est celui de la nouvelle Constitution du Rhode Island entre 1841 et 1842, rédigée

par Wilson Dorr et ses partisans. C. Fritz y voit en effet l'expression la plus nette d'un « constitutionalisme populaire », en dehors des cadres légaux établis, alors qu'à l'époque la « révolte de Dorr » était dénoncée comme un abus, voire un coup de force. Au final, et comme le dit l'auteur : « the so-called rebellions named after Daniel Shays, the whiskey excise tax protestors, and Thomas Wilson Dorr [...] were not, as generally portrayed today, aberrations. In each incident, Americans justified their actions through their authority as the sovereign people. This type of call for action was familiar from the Revolution. Its repeated use after the Revolution was unexceptional » (p. 285).

Intéressant et informé, l'argument général n'est pas contestable. Il déconstruit le discours constitutionnel dominant pour restituer la réalité d'une pratique qui fut plus complexe – et partant plus riche – que ce que l'on pourrait croire. Néanmoins le livre souffre de plusieurs défauts. Il est assez difficile à lire dans la mesure où l'on peine à suivre l'argument dans la masse de faits qui sont évoqués par l'auteur à l'appui de ses dires. L'argument progresse peu. Une fois la thèse évoquée en introduction, le reste de l'ouvrage se compose d'une multiplicité d'exemples dont la valeur ajoutée est limitée. Enfin, le livre souffre de la comparaison avec d'autres travaux publiés un peu avant ; d'autres juristes se sont en effet penchés sur la question générale soulevée par C. Fritz. Akhil Amar a, par exemple, expliqué en 2006 que l'article V ne constituait pas à lui seul l'unique façon de traiter les questions constitutionnelles. Mais c'est surtout Larry Kramer qui traite de la façon la plus précise le problème constitutionnel abordé dans l'ouvrage. Pour L. Kramer en effet, les premières décennies de la république américaine sont caractérisées par l'affirmation selon laquelle le peuple doit se prononcer sur les questions de constitutionnalité et non pas les juges fédéraux, une perspective radicalement inverse de celle qui domine actuellement. Dans ces conditions, l'ouvrage de C. Fritz ajoute surtout des éléments factuels à l'appui d'une thèse dont la généalogie a déjà été faite ailleurs.

Jean-Claude Caron et al. (dir.)

Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIX^e siècle

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 362 p.

Issu d'un colloque organisé en 2007 par la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, ce volume ne rassemble pas moins de 26 communications sur des sujets fort variés, d'autant qu'il a manifesté le souci de comparer les travaux menés sur la France avec d'autres perspectives portant sur les pays voisins (Suisse, Espagne, Italie, Grande-Bretagne). Il est donc particulièrement difficile d'en rendre compte, tant le matériau brassé par les auteurs apparaît diversifié, et il n'est pas toujours sûr que tous les auteurs se soient appropriés comme il convenait la « feuille de route » proposée par les maîtres d'œuvre du colloque. Celle-ci n'est pas, en elle-même, sans poser quelques difficultés. On s'étonne en particulier de l'absence de toute tentative de définition de ce qu'est le conflit sociopolitique. S'il n'inclut ni la violence privée ni la violence interétatique des conflits internationaux, comme le rappelle l'introduction, il englobe les guerres civiles, les crises et les assassinats politiques. Une certaine hésitation est parfois sensible entre « conflits » et « violences » politiques, bien compréhensible sans doute mais qui témoigne d'un flottement de la notion autour de laquelle le volume est bâti.

À l'origine, des historiens des campagnes comme Jean-Claude Farcy, Frédéric Chauvaud ou François Ploux avaient mis en avant cette notion de conflit, ou de « conflictuosité », comme un outil de décryptage des tensions traversant les sociétés rurales, du recours à la justice, ou des relations entre les communautés et l'État. Mais il semble que ce volume, avec le qualificatif « sociopolitique », déborde sur un champ plus large mais également moins facile à circonscrire. Le conflit social ou socio-professionnel fait-il exactement partie du sujet, comme le suggère la présence d'une contribution sur le luddisme (François Jarrige) et d'une autre sur la boucherie parisienne en tant que milieu corporatiste fortement revendicatif (Sylvain Leteux) ? Rien n'est moins sûr,

mais quoi qu'il en soit, il est parfois étonnant de voir les travaux classiques sur la grève ou sur la sociologie des violences collectives demeurer à l'écart, ou tout au moins à distance, des analyses proposées par les contributeurs.

Peut-être également faut-il regretter que les sciences connexes de l'histoire, dont les outils sont particulièrement appréciables pour étudier les conflits et leur dépassement, soient rarement convoquées dans l'introduction méthodologique, qui cite surtout des travaux d'historiens, comme dans les différents articles. Symbolique à cet égard est l'absence de référence des articles consacrés à la Restauration (à la Terreur blanche faussement stoppée par la loi d'amnistie de janvier 1816 et à la réaction du second ministère Richelieu face à l'assassinat du duc de Berry), ainsi qu'aux pages qu'une figure de la sociologie politique anglo-américaine comme Jon Elster a consacrées au retour des Bourbons dans *Closing the books*¹. De même, sociologues et politistes sont peu représentés dans le volume, à l'exception notable d'Yves Déloye. Ainsi les théories de la rétribution et de la justice réparatrice sont-elles regrettamment sous-exploitées par la plupart des contributeurs...

Certains des textes offrent des perspectives synthétiques, ainsi celui d'Y. Déloye sur la transition de l'électorat catholique d'un refus intolérant de la III^e République à une forme de participation, conditionnelle d'abord, plus franche ensuite (mais on pourrait se demander si cette approche cadre bien avec celle de la « résolution des conflits »). Ou bien celui de F. Chauvaud sur le « massacre nécessaire » répondant aux débordements de la multitude, ou encore celui de Fabrice Bensimon à propos de l'absence de révolution dans l'histoire britannique du XIX^e siècle, comme ingrédient clé de l'identité nationale et comme levier de la réflexion politique... Quelques-uns reprennent les grands traits des conclusions d'ouvrages de plus grande ampleur, comme la contribution de Gilles Malandain sur les répercussions de l'assassinat du duc de Berry en 1820, ou celle de Stéphane Gacon sur l'amnistie de la Commune (où le travail de référence, c'est-à-dire le doctorat soutenu par Laure Godineau en 2000 sur le retour d'exil des communards, est ignoré ou en tout cas n'est

pas cité). D'autres, au contraire, sont des monographies, ainsi l'article d'André Encrevé sur le pasteur Edmond de Pressensé, un des hommes du « parti de la conciliation » et du lobby pro-amnistie, qu'il avait déjà abordé dans un article de 1971 sur les protestants et la Commune.

Parmi les éléments qui se dégagent du plus grand nombre des contributions et des synthèses données par les éditeurs de l'ouvrage à l'orée de chacune des quatre parties, on peut retenir l'importance du contexte mémoriel dans lequel s'élabore la résolution des conflits, ainsi que les jeux d'échelles et de va-et-vient entre le national et le local – dans la mesure où interviennent plusieurs instances dans l'appréciation de l'événement en tant que crise et dans son traitement. Les conclusions paraissent moins nettes pour ce qui est des formes de médiation ou de « julation » des conflits, et surtout pour ce qui relève de leur évolution dans le temps long. Il nous semble par exemple difficile de suivre Emmanuel Fureix dans son analyse de la violence symbolique dirigée contre les effigies, les drapeaux, et les emblèmes de l'adversaire honni (l'Usurpateur en 1815, les Bourbons en 1830, l'orléanisme en 1848), un terrain déjà exploré par Sheryl Kroen dans *Politics and theater*². Elle est en elle-même un visage du conflit, et non un élément de sa résolution, ni tellement un exutoire : en un mot, il apparaît difficile de voir en elle une violence de substitution. La partie la plus riche de l'ouvrage nous semble fournie par les analyses de discours : sur la diffamation (Adeline Trombert-Grivel), sur le regard rétrospectif sur le terrorisme « blanc » (Pierre Triomphe à propos des événements nîmois), sur l'éloquence parlementaire en 1848 (Bernard Le Drenzen)...

En définitive, ce livre fournit nombre d'articles de qualité et esquisse des pistes de réflexion importantes, notamment sur le rôle des temporalités, sur les utopies unanimistes et réconciliatrices, mais il pêche par un certain manque d'unité.

NICOLAS BOURGUINAT

1 - Jon ELSTER, *Closing the books: Transitional justice in historical perspective*, New York, Cambridge University Press, 2004.

2 - Sheryl KROEN, *Politics and theater: The crisis of legitimacy in Restoration France, 1815-1830*, Berkeley, University of California Press, 2000.

Nathalie Jakobowicz

1830, le peuple de Paris. Révolution et représentations sociales

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 363 p.

Dans l'histoire des révolutions du XIX^e siècle, 1830 a toujours fait pâle figure face à 1848 et la Commune. Son rôle dans la fondation d'une tradition politique au XIX^e siècle est pourtant loin d'être négligeable. Sans aller jusqu'à proposer un « court XIX^e siècle » à la française qui irait de 1830 à 1871, on peut toutefois voir en 1830 la naissance d'un mythe dont le sens ne ferait que s'approfondir en 1848, puis en 1871. Le mythe : il suffit d'un souverain en fuite, de révoltes à Paris et dans les provinces, et d'un refus de tirer sur « le peuple » pour que la révolution ait lieu. Un récit aussi univoque et aussi linéaire ne saurait dénouer la complexité du moment révolutionnaire ; il reste que le mythe a existé : il est né et s'est transformé au cours du XIX^e siècle ; son histoire mérite donc d'être racontée. Dans son livre sur les représentations du peuple en amont, pendant et en aval de la révolution de 1830, Nathalie Jakobowicz montre que ce moment révolutionnaire a sans doute eu une place centrale dans la naissance d'un des personnages clés de ce mythe : le peuple de Paris.

Utilisant les outils de l'histoire culturelle, N. Jakobowicz propose d'écrire l'histoire de l'imaginaire social du « peuple de Paris » dans les dernières années de la Restauration, pendant la révolution de 1830, puis pendant l'automne 1830. La période étant relativement restreinte, l'ouvrage entend offrir une analyse quasi exhaustive des représentations (lithographiques, picturales, musicales, théâtrales, etc.) du peuple de Paris pendant ces cinq années. L'argument principal du livre se résume en quelques mots : la Restauration a légué une multiplicité d'images du peuple où il apparaît soit comme le réservoir du travail bien fait et de la vertu, soit comme une menace possible mais toujours dépolitisée.

Cette image, la révolution de 1830 va entièrement la métamorphoser; la vaste production d'images du peuple qui circulent alors en fait une figure mythique de la révolution, figure qui souffrira dès l'automne 1830 pendant le procès des ministres et la consolidation du régime de Juillet. La thèse du livre a les mérites et les inconvénients de sa modestie: assez ouverte pour que le livre envisage une grande variété de représentations du peuple sans avoir à les faire entrer de force dans une argumentation trop rigide, elle n'est pas toujours assez serrée, toutefois, pour faire ressortir la densité de cette surproduction des images et leur interpénétration.

Le livre a le grand mérite de tenir compte des apports d'une histoire du social et du populaire conduite à travers la construction d'un imaginaire. L'utilisation de l'histoire culturelle a, de fait, marqué une grande avancée dans la compréhension des révolutions du XIX^e siècle dans leur ensemble. L'ouvrage de N. Jakobowicz, toutefois, a tendance à préférer le résumé (de chansons, de pièces de théâtre...) à une analyse qui ferait le lien entre les différentes représentations. À titre d'exemple, dans la discussion des pièces et des articles de journaux qui s'attaquent au problème du rapport entre 1789 et 1830, N. Jakobowicz montre que toute une rhétorique est employée pour distinguer la révolution sociale (1789) et la révolution politique (1830), mais l'analyse ne va pas plus loin. Or, dans une histoire de l'imaginaire social, on est ici au cœur du problème: la distinction entre le social et la politique est essentielle pour comprendre la production et la réception des représentations. Si la révolution de 1830 est si importante, c'est non seulement parce que « ceux là [sic] qui se bat... pour la gallette, c'est pas celui-là qui la mange » (cité p. 248), mais aussi parce que c'est une révolution, et un régime, qui a compris l'importance d'établir précisément les frontières entre le politique et le social.

De ce point de vue, l'analyse du « peuple d'automne » dans la troisième partie semble reproduire la vision même du régime de Juillet en confondant images du « peuple » et images des « classes laborieuses ». Ce qui change entre les images issues des Trois Glorieuses et celles de l'automne, c'est surtout ce qui a été

enlevé de l'image du peuple. Le livre, certes, propose une bonne recension des représentations du peuple dans la presse ouvrière et illustre bien la naissance d'un peuple inquiétant. Mais il aurait été tout aussi important de noter que le mot « peuple », dont la définition elle-même a été renouvelée puisqu'il est désormais figure du souverain, est en train de prendre un sens social à travers les images des ouvriers. Or, en s'intéressant exclusivement aux images des « classes populaires » et aux « menaces » populaires, l'ouvrage semble confondre le sens social du mot peuple et le sens politique. Dans l'un des plus beaux exemples de célébration du peuple, *La liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix, le peuple ne se résume pas aux classes ouvrières, le bourgeois lutte à côté du porteur de blouse. C'est la disparition du bourgeois de l'image du « peuple » alors même que le régime instaure un roi bourgeois qui eût mérité réflexion. En prenant pour seul objet les classes ouvrières, le régime (et la troisième partie du livre) « oublie » toute une vision du peuple (le peuple force de la nation) au profit d'une autre (le peuple dans sa signification purement sociale). En cela, l'auteur suit la logique du régime de Juillet, sans la distance qui aurait permis d'analyser la construction de son imaginaire.

Que le peuple soit menaçant ou non dépend en fait avant tout du signifié que ce mot recouvre. Ce qu'il serait opportun d'analyser, c'est comment le signifiant « peuple » passe d'une métonymie de la nation toute entière à un représentant d'une partie seulement de la nation entre juillet 1830 et l'automne de la même année. Comment le peuple passe-t-il de totalité légitime à fraction agissante? Comment la force même de la nation se trouve-t-elle réduite à une épineuse question sociale? Sur ce point, l'analyse menée par Roger Chartier du rapport entre le peuple et le public, dans son histoire des origines culturelles de la Révolution française, aurait pu être mise à profit: la distinction entre peuple et public, montre-t-il, est construite sur une distinction sociale et une distinction entre une opinion universelle tenue par le public et un comportement irrationnel et donc particulier de la part du peuple. Dans ce sens, de la Restauration jusqu'à l'automne 1830 en pas-

sant par le mois de juillet, ce qui se joue, c'est plutôt la construction de la possibilité d'un peuple comme sujet légitime et agissant de la nation, puis sa relégation à une question sociale, à la périphérie du politique.

L'ouvrage de N. Jakobowicz, dont l'un des mérites est d'analyser une somme impressionnante de documents, a renoué avec un moment clé dans l'histoire politique du XIX^e siècle. Le renouvellement de l'historiographie autour de 1830 par l'histoire culturelle est aussi à saluer. Ce livre contribuera à notre compréhension de ce moment révolutionnaire et remplira une lacune dans l'historiographie.

STEPHEN SAWYER

Hilda Sabato

Buenos Aires en armas. La revolución de 1880

Buenos Aires, Siglo XXI, 2008, 333 p.

Le 21 juin 1880, deux armées, celle de la province de Buenos Aires et celle de la nation, combattent dans les alentours de Buenos Aires. La lutte engage environ 10 000 hommes, et les deux fronts revendiquent la victoire. Les négociations des jours qui suivent le combat ont pour résultat de sceller la défaite de Buenos Aires : la ville – la plus grande et la plus peuplée de l'Argentine – sera désormais le siège des autorités nationales, perdant par là son autonomie, et ses forces armées devront être dissoutes.

Cet épisode central dans l'histoire argentine fut interprété suivant deux axes. D'un côté, il a été intégré dans une série d'affrontements violents qui avaient marqué le XIX^e siècle. D'un autre côté, on le pensait en rapport avec le processus de consolidation de l'État-nation. Le triomphe de l'armée nationale sur les rebelles ouvrait ainsi la voie, inéluctable, de la centralisation politique et de l'affirmation du monopole de la violence de la part du pouvoir central.

Buenos Aires en armas rompt avec ce récit devenu hégémonique : le livre n'analyse pas la révolution de 1880 en fonction de ses résultats, mais en tenant compte au contraire de ses causes et spécificités. L'effort de Hilda Sabato

est clairement dirigé vers la construction d'un récit des faits qui ne soit pas préfiguré dès le départ. Le triomphe de l'État national et d'un État fort et centralisé n'était pas l'aboutissement inscrit dès l'origine. La dispute sur la candidature à la présidence n'était pas seule en jeu. Deux conceptions de l'État et de son appareil de coercition étaient également l'objet du débat. Ainsi, penser le triomphe armé et les conflits qui l'ont précédé comme un événement est donc l'enjeu – original – de l'ouvrage. Original dans le cadre de l'historiographie argentine, rétive à prendre les événements comme objets de l'analyse, mais également dans celui de l'importante production académique de l'auteur.

La narration permet de comprendre les temps et les rythmes dans lesquels se succèdent les faits et de reconstruire la chronologie et la dimension spatiale de l'événement. Comme l'objet de l'analyse, les neuf chapitres qui composent le livre n'ont pas un cours prévisible et préétabli. De brefs récits intercalés à l'intérieur des chapitres traitent de points à peine esquissés ou approfondissent la discussion avec des interprétations qui intensifient les hypothèses de l'auteur. Des acteurs multiples font irruption dans la scène. Beaucoup sont connus, mais d'autres, anonymes, sont également nécessaires pour rendre compte de la dynamique politique. En suivant les actions des dirigeants politiques connus, en prêtant attention à leurs interventions, leurs discours publics et leurs confessions épistolaires, en faisant parler les journaux et en restituant les diverses opinions émises lors des meetings et des manifestations, H. Sabato rend compte avec maestria des vicissitudes et de la dynamique de la vie politique de l'époque. Il y a ainsi une part de stratégie et de planification, mais aussi d'aléatoire. Les longs mois que dure le conflit et l'affrontement armé prennent vie avec une dose importante de « contingence » et de « créativité », comme des événements que l'on doit lire autrement que selon une logique linéaire des processus historiques. L'enchaînement des faits s'explique donc par une combinaison unique et particulière des conditions structurelles, des tendances à long terme, des facteurs conjoncturels et des interventions des acteurs.

Pourquoi les conflits liés à la succession à la présidence, à la définition de l'État et de son appareil de coercition conduisent-ils à l'affrontement armé ? Pourquoi ne sont-ils pas résolus par la négociation, recours auquel tous étaient habitués ? Pourquoi des dirigeants éduqués, hommes éclairés qui appartenaient aux mêmes cercles sociaux et politiques et jusqu'aux mêmes familles, optent-ils pour la violence ? Pourquoi sont-ils suivis en cela par tant d'hommes et de femmes ? Pourquoi, en fin de compte, la révolution de juin 1880 peut être définie comme un événement politique marqué par la violence ?

Ce livre est beaucoup plus qu'une analyse d'un épisode décisif de l'histoire politique argentine du XIX^e siècle. Il est également une réflexion sur les lieux de la violence dans les pratiques et la culture politiques de l'Argentine et de l'Amérique latine. Cet intérêt est manifesté par une historienne qui appartient à une génération qui a cru profondément à la violence comme manière de faire de la politique, et qui a souffert de façon brutale de ses effets quand elle fut exercée par le « terrorisme d'État ». Si, comme le soutient H. Sábato dans l'introduction, « l'expérience traumatique de la violence a conduit certains d'entre nous – moi entre autres – à développer un rejet presque viscéral face à la violence rationalisée, instrumentale, comme moyen d'action politique, et à comprendre son exercice comme antipolitique, comme substitut de la politique » (p. 16), cette conviction ne peut empêcher une réflexion en particulier sur le rapport entre politique et violence.

L'événement que H. Sábato analyse lui permet de démolir le cliché de la spécificité de la violence dans les pays de l'Amérique latine, et de celle de 1880 comme une anomalie dans le processus de centralisation de l'État. Elle propose de désactiver le diagnostic d'une Amérique latine violente et d'interroger les diverses formes de la violence politique en différents lieux et moments. Elle suggère qu'il faut cesser de penser la violence comme le reflet d'une société traditionnelle qui résiste à l'avancée, de toute façon inéluctable, de la société moderne. La société argentine de la fin du XIX^e siècle n'est ni plus ni moins violente que d'autres. Car il ne s'agit pas de mesurer la

violence en suivant un modèle universel, mais de l'analyser dans son contexte et de tenter de comprendre ses caractéristiques spécifiques et le pourquoi de son avènement. Dans cette optique, la violence de la révolution de 1880 doit être comprise dans le cadre des pratiques et représentations qui rythmaient la vie politique de Buenos Aires (le suffrage, la presse, les débats parlementaires, les mobilisations). Avoir recours à la force, affirme H. Sábato, était compris comme le dernier stade d'un *continuum* des pratiques politiques disponibles, que l'on adoptait quand celles qui la précédaient s'étaient avérées inefficaces, mais la violence n'était pas radicalement différente d'elles.

Par le biais d'un récit minutieux, dynamique et élégant, H. Sábato offre une interprétation, parmi d'autres, de cette révolution de 1880, en particulier dans la perspective portègne. En interrogeant les événements dans leurs propres termes et en les inscrivant dans les processus complexes dans lesquels ils s'inscrivent, *Buenos Aires en armas* s'avère être un livre important et nécessaire.

SANDRA GAYOL

Stephanie J. Smith

Gender and the Mexican Revolution: Yucatán women and the realities of patriarchy
Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2009, 257 p.

Stephanie Smith se propose de repenser la place des femmes dans la révolution mexicaine à partir de l'expérience, à tous égards originale, de l'État du Yucatán. État parmi les plus riches de la république fédérale au début du XX^e siècle grâce à la mono-culture commerciale du sisal, le Yucatán est aussi une terre indienne où 200 000 personnes parlent le maya face à 137 000 hispanophones en 1910. À la fracture ethnique correspond une division sociale extrême où les péons mayas forment la domesticité et la main-d'œuvre des plantations de la *Casta divina*, l'oligarchie locale. Le Yucatán entre tardivement dans une révolution qui vient de l'extérieur, avec l'arrivée en mars 1915 du général Alvarado à la tête de 7 000 hommes. L'étude est centrée sur deux

moments révolutionnaires : l'un dominé par Salvador Alvarado, gouverneur de l'État de 1915 à 1918, et l'autre par Felipe Carrillo Puerto, gouverneur de 1922 à la fin de 1924. En s'appuyant sur le Parti socialiste du Sud-Est, les deux hommes, en particulier le second, développent un « socialisme tropical » qui, en son temps, suscita la curiosité internationale. Ils se présentent comme les promoteurs d'une politique de la famille avant-gardiste où l'affirmation des droits des femmes et de la liberté des couples tient une large place.

Telle est, du moins, la « légende héroïque » que S. Smith passe au crible d'une analyse générale du processus révolutionnaire au Yucatán. À rebours de la mythification de l'expérience yucatèque, elle interprète la période comme étant celle d'une « modernisation du patriarcat ». Patriarcat, comme chacun sait, est le terme, détourné de l'anthropologie du XIX^e siècle, en usage dans les études de genre en langue anglaise pour désigner la domination masculine, le « privilège mâle ». L'hypothèse est que, si le patriarcat assujettit toutes les femmes à la domination masculine sans considération de classe, d'origine ethnique ou de capital culturel, les relations de genre, plus « diffuses » et « contingentes », ouvrent la voie à la capacité d'agir (*agency*) des femmes.

L'un des intérêts majeurs de l'ouvrage réside dans ses sources, pour l'essentiel un demi-millier de dossiers judiciaires : procès civils et pénaux concernant des affaires d'honneur et de viol, de violence domestique et d'adultère, de perte de virginité et d'abandon du foyer, de mariage et promesses de mariage ; plus d'une centaine de cas de divorce ; 142 dossiers traités par les « tribunaux révolutionnaires », des instances mises en place sous Alvarado, confiées aux commandants militaires locaux et destinées à rendre la justice plus rapide et accessible à tous. La législation et la presse locale, qui se fait l'écho des controverses suscitées par la politique souvent provocatrice des deux gouverneurs, complètent ces sources judiciaires. De la sorte, chacun des cinq chapitres thématiques oscille entre deux échelles, celle « d'en-haut », la politique et la propagande des gouverneurs et l'action de leurs alliées du mouvement féministe organisé, et celle « d'en bas » où, selon une casuis-

tique assumée, S. Smith utilise les pièces des procès pour évoquer, à travers leurs témoignages, la condition quotidienne et ordinaire des femmes, mais également le poids des normes culturelles et des réseaux sociaux qui, toujours favorables aux hommes, contribuent à détourner le sens des mesures progressistes prises par les gouvernements révolutionnaires.

Le premier chapitre montre comment le gouverneur Alvarado, tout comme Carrillo Puerto, intègre la question du progrès de la condition féminine dans son idéologie révolutionnaire, mais non sans paradoxes : il s'agit de libérer les femmes de la « tradition », essentiellement par l'éducation et l'antielérisme militant, mais pour en faire les épouses et mères « modernes » dont la nation a besoin. Si Carrillo Puerto, tout en soutenant le mouvement féministe, en vient à faire élire une femme au conseil municipal de Mérida et à faire entrer trois femmes à l'assemblée législative locale, il ne leur donne pas pour autant le droit de vote. Au vrai, c'est toute la politique révolutionnaire concernant les femmes et la famille qui constitue un intermède radical dont il reste peu de chose dans les années 1925-1930. Ni les congrès féministes de 1916, ni les Ligues féministes, dont la première est fondée par la sœur de Carrillo Puerto en 1919 et qui se multiplient dans tout l'État en 1923-1924, ne constituent le point de départ d'un changement durable. Réunissant des femmes de l'élite de la capitale et surtout les institutrices d'un système scolaire public en expansion, en particulier dans les campagnes, le mouvement féministe ne parvient pas à s'affranchir des barrières sociales et ethniques : les femmes mayas, jugées « traditionnelles », en sont de fait exclues, tandis que la propagande du mouvement en faveur du contrôle des naissances, si elle scandalise l'Église, rencontre peu d'écho dans la population maya à laquelle elle était destinée.

Analysant plus spécifiquement les interactions entre Église et gouvernement révolutionnaire, le chapitre 3 montre que les deux instances partagent au fond la même conception du rôle des femmes, dont la place assignée reste essentiellement celle de la sphère domestique. Les trois autres chapitres peuvent être considérés comme l'amorce d'une histoire

sociale du genre au Yucatán. On y voit des femmes de toutes conditions s'approprier la législation réformiste et la « justice révolutionnaire » promues par les deux gouverneurs pour revendiquer le produit de leur travail, restaurer leur honneur, ou défendre leurs droits civils, dans un contexte où néanmoins, telle est la conclusion de S. Smith, les discours et les mesures d'allure progressiste, loin de remettre en cause la « prépondérance de la famille dominée par son chef mâle » (p. 7), se sont contentés de l'actualiser, notamment en cherchant sciemment à écarter l'Église catholique du contrôle de la morale familiale. Tandis que les tribunaux militaires de l'époque d'Alvarado permettent dans certains cas présentés de remédier aux pires injustices (les jeunes filles mayas travaillant gratuitement comme domestiques et servant à satisfaire les appétits sexuels de leurs patrons), les lois qui libéralisent le divorce, en permettant le remariage (auparavant interdit), la procédure du consentement mutuel et même d'obtenir le divorce sans en avertir le (la) conjoint(e) apparaissent comme œuvrant largement à l'avantage des hommes. Le recours de plus en plus fréquent à la « science », autrement dit à l'examen du corps des femmes par les médecins (tous des hommes), soit dans les cas de perte de la virginité, soit en vue de la surveillance sanitaire des prostituées, confirme que le recul forcé de l'emprise de l'Église ne s'accompagne d'aucune réelle émancipation. C'est tout le mérite de l'ouvrage que d'emporter la conviction sur ce point, même si l'on peut regretter que la plupart des nombreux « cas » judiciaires soient cités sous forme très descriptive, selon une vision extrêmement sommaire – et trop peu inspirée des travaux des anthropologues – des contextes sociaux (en particulier ceux des campagnes) dans lesquels ils s'inscrivent.

ANNICK LEMPÉRIÈRE

Raphaëlle Branche

L'embuscade de Palestro. Algérie 1956
Paris, Armand Colin, 2010, 256 p.

Cet ouvrage retrace les causes, le déroulement et l'impact de l'un des événements de la guerre d'indépendance algérienne les plus

évoqués en France. Le 18 mai 1956, des rappelés du 9^e régiment d'infanterie coloniale passent par un col près du hameau de Djerrah dans les gorges de Palestro. Cette patrouille, découverte par l'Armée de libération nationale (ALN) sous le commandement d'Ali Khodja, figure emblématique et respectée de la résistance, essuiera les tirs des soldats algériens qui lui tendront un piège mortel. Dix-huit soldats français sont tués, deux autres sont portés disparus, un seul en sortira vivant. Les corps sont découverts par des soldats français qui pratiqueront des représailles collectives bien plus meurtrières encore sur la population civile locale dont une partie a apporté son soutien actif à l'embuscade, voire participé à des mutilations sur les militaires français décédés. Le récit des événements – fourni dans le détail en début et en fin d'ouvrage – ne peut qu'être partiellement recomposé en raison de l'absence de sources écrites détaillées et du décès des anciens protagonistes.

L'ouvrage se positionne autour d'un questionnement en forme de paradoxe : alors qu'il s'agit d'une embuscade parmi bien d'autres menées par cette guérilla algérienne hardie et ne provoquant ni plus ni moins de morts – ou de représailles – que tant d'autres, comment expliquer l'écho considérable de cet événement à la fois en France métropolitaine et parmi les Européens d'Algérie, et son inscription dans une partie au moins de la mémoire française de la guerre d'indépendance ? À l'opposé, comment rendre compte de la visibilité limitée de l'événement dans la mémoire officielle algérienne ? Comme le résume l'auteure : « Palestro reste plus mémorable que Djerrah » (p. 184). Car le lieu où s'est déroulée l'embuscade porte deux noms, l'un français (en souvenir d'un village lombard où avait combattu le 3^e régiment des zouaves en 1859) et dénote la ville la plus proche, et l'autre algérien. Tout l'ouvrage se construit sur cette prise en compte des deux dénominations qui renvoient ainsi aux différentes logiques sociales, politiques et culturelles des acteurs algériens et français. À l'image de cette approche multiforme et stimulante, l'auteure mobilise un corpus de sources riches et diverses : archives militaires et civiles françaises, enquêtes orales menées auprès des acteurs nationalistes algé-

riens, archives privées, correspondance avec la famille des victimes françaises, recherches auprès des mairies, presse de l'époque, le tout appuyé par des études de la région de Palestro (aujourd'hui Lakhdaria).

Afin de répondre à ces interrogations sur l'événement, l'analyse s'effectue à de nombreuses échelles, du micro-local au national. Elle s'inscrit aussi dans les lieux, tout d'abord et surtout ceux de cette région aux portes de la Kabylie et non loin de la Mitidja, qui occupe ainsi une importance stratégique considérable et où se jouent des différences entre montagne et plaine. Mais l'analyse se fait également jusque dans les villes et villages de France d'où sont originaires les soldats français tués. Toutefois, l'apport méthodologique majeur du livre consiste sans doute à montrer toute la pertinence d'une analyse détaillée de la genèse de l'événement pour en comprendre à la fois le déroulement et l'impact immédiat, procédé qui sert selon l'auteure à « redonner à l'événement son épaisseur temporelle » (p. 10). En conséquence, l'analyse croise différentes temporalités, de la longue durée à l'analyse conjoncturelle en passant par les étapes de la colonisation. Par exemple, elle étudie l'imaginaire colonial prompt à accueillir le stéréotype de l'Algérien « violent » qui se dégage des représentations médiatiques de l'embuscade et, sur place, à cultiver le souvenir des violences de la résistance algérienne que symbolisa la révolte de Mokrani en 1871 au cours de laquelle furent tués 46 Européens. Cette résistance avait fourni le prétexte à la redistribution, en guise de représailles, des terres algériennes aux nouveaux colons avec comme résultat la fragilisation des « tribus » locales : ces représailles du régime colonial, vivement ressenties, avaient créé à leur tour un désir de vengeance. Cette analyse présente le grand mérite de rendre intelligible une violence – les mutilations de corps – représentée dans la presse française en mai 1956 comme « sauvage ».

Si l'étude souligne toute l'importance de l'histoire plus que centenaire de la colonisation, avec les profonds déséquilibres qu'elle a créés dans la société locale algérienne, conjointement l'analyse restitue minutieusement la conjoncture spécifique du printemps 1956 qui est essentielle à la compréhension tant de

l'événement que de ses représentations ultérieures. La guérilla s'implante, et s'enracine en s'appuyant sur des habitants qui sont aussi des acteurs imposant leurs propres logiques aux militaires de l'ALN. Pour l'ALN, mener des embuscades, c'est montrer sa force tant aux Français qu'aux Algériens, s'imposer dans le contrôle du terrain, mais cela implique également de dérober des armes et des uniformes qui peuvent s'avérer précieux. Pour ce faire, il est nécessaire de s'assurer le soutien des villageois du secteur sans qui la guérilla ne saurait survivre et qui apportent ou non leur aide à la cause nationaliste selon des logiques complexes issues de l'histoire locale et liées en partie aux événements et processus ultérieurs de l'histoire coloniale française, voire de l'époque ottomane. Mais, au-delà de la localité de Djerrah (le hameau sera rasé lors des opérations de représailles), cette victoire militaire sur des soldats français le 18 mai 1956 s'avérera d'importance mémorielle secondaire pour les nationalistes, au regard du 19 mai 1956 au cours duquel est lancé l'appel à la grève et au départ pour le maquis des étudiants et lycéens dans le souci d'élargir les bases sociales de la révolution. Qui plus est, l'histoire officielle en Algérie retiendra surtout les attentats commis dans les villes. L'auteure montre cependant toute la pertinence d'une lecture proche du terrain en soulignant l'importance de cette zone difficile à contrôler pour tout pouvoir central à travers les siècles : c'est ainsi que des maquis islamistes s'y sont installés depuis le début des années 1990.

Du côté français, logiques militaire et politique s'entremêlent en ce printemps 1956 : face à l'implantation de l'ALN/FLN, il faut à tout prix renforcer la présence militaire – même isolée – composée de rappelés pour la plupart très récemment installés et non acclimatés à des lieux jugés dangereux : seul l'un des soldats français de Palestro avait déjà combattu en Algérie. Dans un contexte de mobilisation contre le départ de rappelés, les autorités militaires vont jusqu'à retenir les corps des victimes françaises de Palestro durant 10 mois – et jusqu'à 26 mois dans l'un des cas – de peur de menaces à l'ordre public lors des enterrements en métropole. Robert Lacoste se servira de l'événement pour justifier un ren-

forcement de la répression. Pierre Dumas, le seul soldat encore vivant, livre son récit aux journalistes. Pour la presse, il s'agit d'une « embuscade » mais aussi (et simultanément) d'un « massacre », ce dernier terme renvoyant à l'image de soldats « victimes » d'une lutte inégale, leurs mutilations jouant sur un imaginaire colonial qui fait le rapprochement avec les assassinats d'Européens dans le Nord-Constantinois en août 1955, ce qui rend floue la distinction entre militaires et civils. Ici, l'analyse combinant longue durée, histoire de la guerre et conjoncture est particulièrement réussie : chez les Européens, la peur de l'Algérien remonte loin dans le temps et s'ajoute au sentiment d'être isolé et vulnérable aux attaques. En conséquence, l'embuscade fut parfaitement « lisible » pour des pans entiers de l'opinion française, métropolitaine ou bien pied-noire. L'événement s'enracine dans les cadres sociaux de la mémoire (ou du moins de l'imaginaire) coloniale des deux côtés de la Méditerranée avec, dans la région, le souvenir des victimes européennes de la révolte de Mokrani en 1871 que commémore un monument au centre de la ville, détruit en juillet 1962.

L'enracinement profond de l'événement dès 1956 explique les traces qui resurgissent dans les décennies suivantes dans les discours de militaires professionnels et associations d'anciens combattants, ces dernières ayant tendance à ne retenir que le « destin » de ces soldats morts, comme tant d'autres et en d'autres lieux, ce qui au contraire sert à les rendre plus anonymes malgré leur forte individualisation par la presse au printemps 1956. C'est ainsi que l'auteure réussit à dégager différentes couches temporelles autant de l'aval que de l'amont du récit dominant de l'événement, d'où son « allure d'un palimpseste » (p. 9).

D'une grande originalité, l'ouvrage de Raphaëlle Branche renouvelle le regard historique sur Palestro/Djerrah et incite à creuser davantage l'histoire de la guerre d'indépendance au niveau local à travers des études de cas et, de manière plus spécifique, des rapports entre l'ALN/FLN et les communautés rurales, ces dernières apparaissant à la lumière de cette étude comme des actrices importantes vis-à-

vis de la lutte nationaliste structurée dont le fonctionnement interne est décortiqué de manière très riche. Si l'embuscade nous est présentée à juste titre comme un événement clé de la guerre du côté français, la prise en compte de cette multiplicité de temporalités, d'échelles d'analyse et de logiques des différents acteurs et actrices qui font l'événement et ses représentations ultérieures aboutit à un ouvrage fort stimulant sur le plan méthodologique. Cet ouvrage intéressera donc bien au-delà des seuls historiens de la guerre d'indépendance algérienne.

JIM HOUSE

Lucien Bianco

La révolution fourvoyée. Parcours dans la Chine du XX^e siècle

La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2010, 232 p.

Parallèlement à ses travaux universitaires, Lucien Bianco a pratiqué, tout au long de sa carrière, le genre du commentaire réflexif : dix d'entre eux sont aujourd'hui rassemblés dans un recueil placé sous le signe du maoïsme. Dans un premier texte de 1970, L. Bianco propose – un peu avant *Les habits neufs du président Mao* de Simon Leys – de comprendre la Révolution culturelle comme le résultat d'une lutte bureaucratique au sommet du pouvoir, provoquée par l'échec catastrophique du Grand Bond en avant et la perte d'influence de Mao qui en a résulté, une lecture largement confirmée par les archives disponibles, même si aujourd'hui un débat historiographique semble se rouvrir sur la possible interaction entre les groupes de Gardes rouges et un pouvoir dont ils n'étaient pas toujours seulement les pions¹. S'il trouve une positivité dernière à la Révolution culturelle dans « la prise de conscience d'un problème fondamental (les tares du 'modèle' soviétique, les vices du système bureaucratique) » (p. 50) – n'exonérant donc pas de la critique les années 1950, aujourd'hui parfois idéalisées comme un âge d'or pré-totalitaire –, c'est avec la réserve importante que le combat de Mao contre la bureaucratie avait pour seul but d'édifier à sa place un « sys-

tème bureaucratique-militaire » (p. 47) : seule une « immense mystification a pu faire de lui le porte-parole des masses opprimées par la bureaucratie » (p. 81). Tout juste pourra-t-on émettre quelques réserves sur le mérite probable que reconnaît l'historien à Mao « d'avoir ralenti la progression des inégalités et l'enracinement d'une nouvelle classe dirigeante » (p. 81) : la Révolution culturelle n'a pas remis en cause le système de caste maoïste, dans lequel le statut de membre de la nomenklatura, de détenteur d'un permis de résidence (*hukou*) urbain ou rural, déterminait pour l'essentiel la vie d'un individu. Loin de la remettre en cause, la Révolution culturelle a même fini par théoriser la nature héréditaire de l'appartenance de classe.

Le recueil porte le titre de la nécrologie de Mao commandée à L. Bianco par *Le Monde* en 1976, puis remise à la page « Débats » à cause de son ton excessivement critique, qu'il faut lire en parallèle avec un article plus long paru dans les *Annales* en 1979, et un nouveau bilan du maoïsme dressé en 2009, tous deux inclus dans le recueil. C'est donc le « fourvoisement » qui caractérise selon L. Bianco une révolution gouvernée avant tout par un « impératif de développement économique ». De ce point de vue, affirme L. Bianco en 1979, Mao a fait moins que Lénine, cumulant les écueils du léninisme et les entraves au développement. Si L. Bianco reconnaît au Mao d'avant 1949 d'avoir su « délester le frêle esquif de la révolution de la surcharge prolétarienne », inadaptée au tiers-monde (p. 103), le bilan de 27 années au pouvoir est négatif : la Chine a crû, mais moins vite que le monde capitaliste, l'écart s'est donc accru ; le niveau de vie des paysans en 1976 était égal ou inférieur à celui de leurs grands-parents en 1933. L. Bianco conclut que Mao a suivi Lénine pour la conquête du pouvoir et Staline pour le développement (il avait précédemment porté à son crédit l'abandon de la stratégie stalinienne). Pour ce qui est du léninisme, l'idéologie de Mao est décrite essentiellement comme incohérente et contradictoire : s'il a tenté de donner la parole aux masses en 1957 et pendant la Révolution culturelle – ce à quoi, affirme L. Bianco, Staline ne se serait pas risqué –, Mao finit toujours par choisir les institutions et le retour de la hiérarchie contre

les rébellions qu'il a suscitées. Concernant le développement, l'historien relève bien des similitudes entre l'histoire soviétique et chinoise : à un quart de siècle d'écart, la collectivisation entraîne deux famines, suivies de deux purges : « la comparaison entre ces tragiques épisodes le dispense [Mao] un tout petit peu : le Grand Bond apparaît davantage comme une catastrophe que comme un crime, comparé à la guerre faite par Staline aux paysans ; la Révolution culturelle est un crime à coup sûr, mais commis avec un brin ou une illusion de justification qu'on serait bien en peine de reconnaître dans la Grande Terreur stalinienne » (p. 191). Sur ce point, signalons la récente parution d'une étude de Frank Dikötter sur le Grand Bond en avant, qui propose non seulement de réviser le nombre de morts à la hausse (45 millions), mais plus fondamentalement remet en question la compréhension du Grand Bond comme étant « davantage une catastrophe qu'un crime », estimant qu'environ 2,5 millions de victimes sont mortes non pas de faim mais des violences systématiques à motivation politique².

Si L. Bianco estime que la Révolution culturelle est comparable avec la Grande Terreur de 1936-1937 ou avec la Shoah, il prend soin de souligner qu'elle était au moins justifiée dans le dispositif rhétorique de Mao, alors que Staline déclencha sa purge après avoir proclamé le triomphe de la révolution. On nous permettra d'y voir, plus qu'une circonstance atténuante, le signe de l'importance qu'a toujours accordée le Parti communiste chinois (PCC) à la production de théories accompagnant et donnant sens à son action politique. De même, si L. Bianco a raison de souligner que Mao a peut-être moins liquidé ses opposants que Staline, n'oublions pas le cas de Chu Anping, étiqueté droitier en 1957 et disparu sans trace pendant la Révolution culturelle (sa mort n'est toujours pas élucidée), ou ceux, plus connus, des deux successeurs désignés de Mao, Liu Shaoqi, mort en prison en 1969, et Lin Biao, « accidenté » en 1971.

Au milieu de quelques essais de circonstance plus légers (un amusant récit de voyage de 1975, un petit texte dédié aux films de Joris Ivens sur la Chine), on distingue un second fil dans le recueil : il s'agit de réfléchir aux conti-

nuités qui relativisent les changements politiques du xx^e siècle. L. Bianco rend compte sans fard des terribles excès de la politique de l'enfant unique de 1980 à 1984, soulignant que le taux de fécondité avait déjà substantiellement baissé auparavant (divisé par 3 en 30 ans) avec une politique moins violente. Pour autant, il ne démord pas de l'importance du « surpeuplement » des campagnes chinoises, arguant qu'une politique de contrôle des naissances était et reste nécessaire pour contrôler et accélérer la transition démographique. Sur ce point, les recherches récentes semblent présenter des conclusions différentes : le non-spécialiste se bornera ici à renvoyer à deux ouvrages qui s'emploient à réfuter les arguments malthusiens, et estiment que le taux de fécondité aurait baissé aussi vite, voire plus vite, en l'absence de politique contraignante³. Ajoutons que la Chine « habitée » (amputée des vastes surfaces peu ou non habitées de la Région autonome du Tibet, du Qinghai, du Xinjiang et de la Mongolie intérieure) couvre une superficie comparable à celle de l'Union européenne augmentée de l'Ukraine pour une population double : sa densité, élevée (comparable à celle du Royaume-Uni, 248 hab./km²), aggravée par la pénurie de terres arables, n'en reste pas moins très inférieure à celle du Japon (337) ou de la Corée du Sud (478)⁴.

L'étude du monde paysan, objet de l'intérêt particulier de L. Bianco, montre bien certaines continuités avec la période pré-communiste. Sporadiquement agité par des émeutes, comme celles de Renshou en 1993 (qui font l'objet d'un article), il reste d'une certaine façon apolitique, semble nous suggérer L. Bianco, ne franchissant jamais le pas vers la mise en cause d'un régime dont les paysans ont pourtant souvent été les victimes. Ne pourrait-on pas également voir l'une des forces distinctives du PCC dans le contrôle qu'exercent les cellules du Parti jusqu'au niveau administratif le plus bas, celui du village, où elles représentent souvent la seule structure institutionnelle ? L'éclairant article consacré aux *xiedou*, conflits lignagers plus ou moins ritualisés qui ont connu une recrudescence sur le continent après la fin de la Révolution culturelle, relativise également la place de la contestation politique à l'intérieur d'un ensemble plus large de pratiques conflictuelles.

Sur le plan économique, l'avant-dernier article dresse un bilan de 25 ans de réformes rurales : l'essor fulgurant du début des années 1980 n'a pas été durable, si bien que, en 1994, le rapport entre revenus urbains et ruraux est repassé au-dessus de la barre de 1978. S'y ajoutent les inégalités à l'intérieur du monde rural, qui ont explosé à la faveur des réformes, en particulier dans le domaine des services de santé et d'éducation. Reprenant un débat récent fort animé parmi les intellectuels chinois sur l'opportunité de privatiser les terres, L. Bianco estime qu'une telle mesure pénaliserait encore davantage les plus pauvres, sans résoudre le problème de la surabondance de main-d'œuvre agricole. En revanche, il observe de lents progrès dans la prise de conscience citoyenne des paysans, que ce soit à travers les élections de villages ou l'exode rural, qui a eu le mérite de les arracher à leur village « auquel leur certificat de résidence (*hukou*) les attachait pour la vie, comme les serfs à la glèbe » (p. 185). De ce point de vue, les mouvements sociaux de travailleurs migrants dans le delta de la rivière des Perles (Foxconn et Honda en mai-juin 2010) semblent confirmer les progrès d'une prise de conscience citoyenne des ruraux.

À partir de décembre 2008 et tout au long de 2009, la Chine a commémoré les 30 ans des réformes denguistes, dont la durée dépasse désormais celle des politiques maoïstes (1949-1978). Est ainsi posée la question de la nature du régime chinois, dont le discours tente de concilier la référence à la révolution avec l'importance du développement. L. Bianco conclut que « la modernisation inégalitaire [s'avère] beaucoup plus efficace que l'égalité niveleuse » pour combattre la misère (p. 191). Il y a pourtant quelque paradoxe à conclure que c'est Deng Xiaoping qui, réalisant les pires prophéties de Mao sur le retour du capitalisme dans le Parti, aurait en même temps accompli son objectif premier, avec pour corollaire la confirmation que nous n'avons rien d'autre à proposer à la Chine que « notre piètre idéal de consommateurs et de pollueurs » (p. 68). En effet, il ne nous semble pas, comme le suggérerait Yves Chevrier, que la révolution chinoise soit « rentrée au port », le maoïsme trouvant une place désormais incontestée dans la geste nationale⁵. Si les funérailles de Victor Hugo ont marqué un consensus tacite autour du

régime républicain, les Jeux olympiques de 2008, juxtaposant les valeurs « millénaires » de la Chine éternelle avec le consumérisme des manifestations sportives modernes, apparaissaient comme l'expression exacte du nationalisme économique de la classe urbaine nantie au pouvoir plutôt que l'expression de valeurs plus largement partagées. La réintégration de la période maoïste au grand récit national reste, nous semble-t-il, sujette à caution, comme le montrait l'absence remarquée, dans la somptueuse cérémonie d'ouverture, de toute référence à la République populaire de Chine et à l'histoire post-1949.

SEBASTIAN VEG

1 - Voir le livre récent d'Andrew G. WALDER, *Fractured rebellion: The Beijing red guard movement*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.

2 - Frank DIKÖTTER, *Mao's great famine: The history of China's most devastating catastrophe, 1958-1962*, Londres, Bloomsbury, 2010, p. 298. Ces analyses restent sujettes à caution, comme le montre le compte rendu de Cormac Ó GRÁDA, « Great leap into famine », *Population and Development Review*, 37-1, 2011, p. 191-210.

3 - Susan GREENHALGH et Edwin WINCKLER, *Governing China's population: From leninist to neo-liberal biopolitics*, Stanford, Stanford University Press, 2005; James Z. LEE et WANG Feng, *One quarter of humanity: Malthusian mythology and Chinese realities, 1700-2000*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

4 - ONU, *World population prospects: The 2008 revision population database*, <http://esa.un.org/unpp> (chiffres de 2005).

5 - Yves CHEVRIER, « De la révolution à l'État par le communisme », *Le Débat*, 117-5, 2001, p. 92-113.

- Dan Edelstein, *The terror of natural right: Republicanism, the cult of nature, and the French Revolution* (Anne Simonin) p. 579-581
- Guillaume Mazeau, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat, 1793-2009* (Sophie Wahnich) p. 581-583
- Charles Walton, *Policing public opinion in the French Revolution: The culture of calumny and the problem of free speech* (Guillaume Mazeau) p. 583-585
- Michael Sonenscher, *Sans-Culottes: An eighteenth-century emblem in the French Revolution* (Sophie Wahnich) p. 585-586
- Jean-Pierre Jessenne (dir.), *Vers un ordre bourgeois? Révolution française et changement social* (Déborah Cohen) p. 587-588
- Donald M. G. Sutherland, *Murder in Aubagne: Lynching, law, justice during the French Revolution* (Stephen Clay) p. 588-591
- Anne Simonin, *Le déshonneur dans la République. Une histoire de l'indignité 1791-1958* (Marc Olivier Baruch) p. 591-593
- Patrice Gueniffey, *Le dix-huit brumaire. L'épilogue de la Révolution française, 9-10 novembre 1799* (Steven Englund) p. 593-595
- Robert Morrissey, *Napoléon et l'héritage de la gloire* (Antoine Lilti) p. 595-597
- Bertrand Daugeron, *Collections naturalistes entre science et empires, 1763-1804* (Neil Safier) p. 597-600
- David Armitage et Sanjay Subrahmanyam (dir.), *The age of revolutions in global context, c. 1760-1840* (Frédéric Régent) p. 600-601
- Gordon S. Wood, *Empire of liberty: A history of the early Republic, 1789-1815* (Naomi Wulf) p. 602-604
- Christian G. Fritz, *American sovereigns: The people and America's Constitutional tradition before the Civil War* (François Vergnionne de Chantal) p. 604-605

- Jean-Claude Caron *et al.* (dir.), *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIX^e siècle* (Nicolas Bourguinat) p. 606-607
- Nathalie Jakobowicz, *1830, le peuple de Paris. Révolution et représentations sociales* (Stephen Sawyer) p. 607-609
- Hilda Sabato, *Buenos Aires en armas. La revolución de 1880* (Sandra Gayol) p. 609-610
- Stephanie J. Smith, *Gender and the Mexican Revolution: Yucatán women and the realities of patriarchy* (Annick Lempérière) p. 610-612
- Raphaëlle Branche, *L'embuscade de Palestro. Algérie 1956* (Jim House) p. 612-614
- Lucien Bianco, *La révolution fourvoyée. Parcours dans la Chine du XX^e siècle* (Sebastian Veg) p. 614-617